HAL
open science

Les dix premières années de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Nancy (1872-1882): généalogie de G. E. Strohl, pharmacien militaire, agrégé

Stéphanie-Alexandra Strohl

To cite this version:

Stéphanie-Alexandra Strohl. Les dix premières années de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Nancy (1872-1882): généalogie de G. E. Strohl, pharmacien militaire, agrégé. Sciences pharmaceutiques. 2001. hal-01732434

HAL Id: hal-01732434

https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01732434v1

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Ph N 2001/22
Double

UNIVERSITE HENRI POINCARE – NANCY 1
2001

FACULTE DE PHARMACIE

DS 25029

LES DIX PREMIERES ANNEES DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY (1872–1882)

GENEALOGIE DE G. E. STROHL PHARMACIEN MILITAIRE, AGREGE

THESE

Présentée et soutenue publiquement
Le 26 avril 2001

Pour obtenir

Le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

Par **Stéphanie-Alexandra STROHL**
Née le 13 juillet 1977

Membres du jury

Président : M. P. LABRUDE, Professeur
Juges : M. J.-A. MARTIN, Professeur
M. J.-P. DIDELOT, Prosseur certifié
M. R. DUCHENNE, Docteur en Pharmacie

UNIVERSITE HENRI POINCARE – NANCY 1
2001

FACULTE DE PHARMACIE

LES DIX PREMIERES ANNEES DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY (1872–1882)

GENEALOGIE DE G. E. STROHL
PHARMACIEN MILITAIRE, AGREGE

THESE

Présentée et soutenue publiquement
Le 26 avril 2001

Pour obtenir

Le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

Par **Stéphanie-Alexandra STROHL**
Née le 13 juillet 1977

Membres du jury

Président : M. P. LABRUDE, Professeur
Juges : M. J.-A. MARTIN, Professeur
M. J.-P. DIDELOT, Prosseur certifié
M. R. DUCHENNE, Docteur en Pharmacie

FACULTE DE PHARMACIE

UNIVERSITE Henri Poincaré - NANCY I

Membres du personnel enseignant

Doyen : Mme Chantal FINANCE
Vice Doyen : Mme Anne ROVEL

DOYENS HONORAIRES

M. BERNANOSE André
M. VIGNERON Claude

PROFESSEURS HONORAIRES

Mle BESSON Suzanne
Mle GIRARD Thérèse
M. LECTARD Pierre
M. MIRJOLET Marcel
M. PIERFITTE Maurice

PROFESSEUR EMERITE

M. LOPPINET Vincent

PROFESSEURS

M.	ASTIER Alain	Pharmacie Clinique
M.	ATKINSON Jeffrey	Pharmacologie
M.	BAGREL Alain	Biochimie fondamentale et clinique, Biotechnologies
Mle	BATT Anne Marie	Toxicologie
M.	BLOCK Jean Claude	Santé et Environnement
M.	BONALY Roger	Biochimie microbienne
Mme	CAPDEVILLE-ATKINSON	Pharmacologie Cardiovasculaire
Mme	FINANCE Chantal	Microbiologie moléculaire
Mme	FRIANT-MICHEL Pascale	Biomathématiques, Biophysique et Audioprothèse
Mle	GALTEAU Marie Madeleine	Biochimie
M.	HENRY Max	Biologie végétale
M.	HOFFMAN Maurice	Pharmacie clinique
M.	JACQUE Michel	Pharmacodynamie
M.	LABRUDE Pierre	Physiologie
M.	LALLOZ Lucien	Chimie organique
M.	LEROY Pierre	Physico-chimie appliquée à la formulation pharmaceutique
M.	MAINCENT Philippe	Pharmacie galénique
M.	MARSURA Alain	Chimie thérapeutique
M.	MARTIN Jean Armand	Chimie minérale et Minéralogie
M.	MORTIER François	Pharmacognosie
M.	NICOLAS Alain	Chimie analytique et Bromatologie
M.	REGNOUF DE VAINS Jean Bernard	Chimie Thérapeutique
Mme	SCHWARTZBROD Janine	Bactériologie - Parasitologie
M.	SCHWARTZBROD Louis	Virologie - Immunologie
M.	SIEST Gérard	Chimie Biologique
M.	SIMON Jean Michel	Droit et Economie de la Santé
M.	VIGNERON Claude	Hématologie

MAITRES DE CONFERENCES

Mme	ALBERT Monique	Bactériologie - Virologie
M.	BONNEAUX François	Chimie Thérapeutique
M.	CATAU Gérald	Pharmacodynamie
M.	CHEVIN Jean Claude	Chimie minérale
M.	CHILLON Jean Marc	Pharmacologie
M.	COLLIN Jean François	Pôle européen
Mme	COLLOMB Jocelyne	Parasitologie
M.	COULON Joël	Biochimie
M.	DECOLIN Dominique	Chimie analytique
M.	DUCOURNEAU Joël	Biophysique, Audioprothèse, Acoustique
Mme	FAIVRE-FIORINA Béatrice	GBM - Hématologie
M.	FERRARI Luc	Biochimie
Mle	FONS Françoise	Biologie Végétale et Mycologie
Mme	FUZELLLIER Marie Claude	Pharmacognosie
M.	GANTZER Christophe	Virologie
M.	GIBAUD Stéphane	Pharmacie Clinique
Mme	HASENFRATZ-SAUDER Marie Paule	Biologie Végétale
Mle	HINZELIN Françoise	Biologie végétale et Pharmacognosie
M.	HUMBERT Thierry	Interactions moléculaires
Mle	IMBS Marie Andrée	Bactériologie - Virologie et Parasitologie
M.	JORAND Frédéric	Santé et Environnement
Mme	KEDZIEREWICZ Francine	Pharmacie Galénique
Mme	LARTAUD-IDJOUADIENE Isabelle	Pharmacologie
Mme	LEININGER-MULLER Brigitte	Biochimie
Mme	LETOT Michèle	Bactériologie - Virologie et Parasitologie
Mme	LIVERTOUX Marie Hélène	Toxicologie
Mme	MARCHAL-HEUSSLER Emmanuelle	Chimie Analytique
Mme	MARCHAND-ARVIER Monique	Immunologie - Hématologie
M.	MENU Patrick	Physiologie
M.	MONAL Jean Louis	Chimie Thérapeutique
M.	NOTTER Dominique	Biologie cellulaire
Mme	PAULUS Francine	Informatique
Mme	PERDICAKIS Christine	Chimie organique
Mme	PICHON Virginie	Biophysique
Mme	POCHON Marie France	Chimie analytique
Mme	ROVEL Anne	Immunologie - Hématologie
M.	VISVIKIS Athanase	Toxicologie
Mme	WELLMAN-ROUSSEAU Maria Monika	Biochimie
Mme	ZINUTTI Colette	Pharmacie galénique

ASSISTANTS

Mme	BEAUD Mariette	Biologie Cellulaire
Mme	BERTHE Marie-Catherine	Biochimie
M.	DANGIEN Bernard	Botanique
Mme	MOREAU Blandine	Pharmacognosie
Mme	PAVIS Annie	Parasitologie
M.	TROCKLE Gabriel	Pharmacodynamie

PROFESSEUR ASSOCIE

Mme	GRISON Geneviève	Pratiques officinales

PROFESSEUR AGREGE

M.	COCHAUD Christophe	Anglais

SERMENT DES APOTHICAIRES

je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES THESES, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR ».

A mon Directeur et Président de thèse,

Monsieur le Professeur LABRUDE
Professeur de Physiologie

Vous m'avez fait l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse. Je vous adresse mes sincères remerciements pour m'avoir si bien guidée dans ce travail, pour être toujours à l'écoute de vos élèves et toujours disponible malgré votre emploi du temps chargé. Je suis heureuse de terminer mes études sous votre regard bienveillant.

Veuillez trouver ici le témoignage de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A mes membres du jury,

Monsieur le Professeur MARTIN
Professeur de Chimie

Je vous remercie pour votre précieuse aide. Votre présence parmi le jury m'honore. Veuillez trouver ici le témoignage de ma profonde gratitude.

Monsieur DIDELOT
Professeur certifié d'Histoire-Géographie

Vous m'avez fait l'honneur de superviser mon travail et d'accepter de faire partie de mon jury. Je vous en suis profondément reconnaissante.

Monsieur DUCHENNE
Docteur en Pharmacie

En acceptant de vous joindre aux membres du jury, vous me faites le plaisir de représenter la branche officinale de la profession.

Veuillez recevoir ici l'assurance de ma sincère considération.

A mes parents, pour l'affection, le soutien et la confiance dont ils m'ont toujours entourée. Qu'ils y trouvent ici le témoignage de mon amour.

A ma famille

A la pharmacie de la Riviera (Cannes), qui a eu la patience de me former.

A mes amis les plus proches, pour ces six années remplies de souvenirs heureux.

LES 10 PREMIERES ANNEES DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY (1872 – 1882)

Généalogie de G. E. STROHL
pharmacien militaire, agrégé

PLAN

Introduction

Chapitre 1 : Rappels sur l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy

1. Une succession d'étapes
2. Les locaux
3. Le diplôme
4. L'enseignement
5. Des projets et des litiges

Chapitre 2 : L'Ecole de Pharmacie de Strasbourg

1. L'Ecole de Pharmacie
2. L'Ecole supérieure de Pharmacie
3. L'Ecole autonome de Pharmacie

Chapitre 3 : La guerre de 1870

Chapitre 4 : Les difficultés de choix de la ville d'accueil de la Faculté et de l'Ecole de Strasbourg

1. Les démarches de Nancy
2. La candidature de Lyon
3. Montpellier, un voisin encombrant
4. Et les autres villes

Chapitre 5 : Le transfèrement

Chapitre 6 : Les locaux

Chapitre 7 : L'administration de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy par la Faculté de Médecine et les commissaires médecins

Chapitre 8 : Les professeurs venus de Strasbourg

Chapitre 9 : Le problème de pharmaciens militaires

1. La formation des pharmaciens militaires
2. Les agrégés militaires

Chapitre 10 : Les professeurs de Nancy

1. Historique des chaires et de la direction de l'Ecole de 1872 à 1882
2. La chaire de Pharmacie
3. La chaire d'Histoire naturelle

Chapitre 11 : Les premiers élèves

Chapitre 12 : Les premières thèses

Conclusion

Annexe 1 : Comparaison des diplômes délivrés à Nancy, Paris et Montpellier

Annexe 2 : Généalogie de G. E STROHL, pharmacien militaire, agrégé

Bibliographie

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La connaissance historique de la pharmacie est d'un intérêt majeur pour l'évolution de la profession de pharmacien. En effet, la maîtrise des matières fondamentales de caractère encyclopédique est indispensable ; à côté, bien sûr, de l'acquisition d'un savoir approfondi spécifique et actualisé réclamé par l'industrie et les progrès incessants de la science.

La thèse d'exercice à la fin des études de pharmacie étant le plus souvent consacrée à des recherches bibliographiques est un domaine de prédilection des thèses d'histoire.

En retraçant les dix premières années de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, cette thèse a pour but de répondre à la curiosité des nancéiens et autres esprits passionnés par le passé.

A la suite de l'ordonnance royale de 1843, l'enseignement de la pharmacie à Nancy est dispensé dans une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. Celle-ci ne délivre que des diplômes de pharmacien de seconde classe, permettant d'exercer uniquement dans le département où l'étudiant a été reçu.

On ne trouve d'Ecole supérieure de Médecine et de Pharmacie que dans trois villes : Strasbourg, Montpellier et Paris. Le diplôme délivré, de pharmacien de première classe, autorise à exercer sur tout le territoire français.

La guerre de 1870 impose à la France de céder l'Alsace et une partie de la Lorraine à la Prusse. Il devient alors indispensable de sauver la Faculté de

Médecine et l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg des mains des allemands en les transférant dans une autre ville de l'hexagone. Après bien des discussions, Nancy est désignée comme ville d'accueil.

Le décret de transfèrement de Strasbourg à Nancy en date du premier octobre 1872 définit les locaux initiaux et le mode d'administration de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Par ailleurs, il nomme les premiers professeurs.

Au cours des années suivantes, l'organisation se précise, les locaux sont étendus, l'administration devient plus autonome, les premiers directeurs se succèdent, les professeurs tentent de collaborer entre eux. Certain des nouveaux élèves auront des carrières remarquables. Les premières thèses voient le jour.

RAPPELS SUR L'ECOLE PREPARATOIRE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE NANCY

RAPPELS SUR L'ECOLE PREPARATOIRE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE NANCY

L'histoire de la pharmacie reste identique à celle de la médecine jusqu'au Moyen-Age ; les guérisseurs des anciens temps étaient, en effet, à la fois médecins et pharmaciens. L'art de guérir était exercé par des prêtres, des moines, des juifs et certaines personnes qui possédaient des traditions, des doctrines empiriques et quelques recettes. (50)

1. UNE SUCCESSION D'ETAPES (31 ; 37 ; 44)

L'enseignement de la pharmacie en lorraine apparaît en 1572 avec la création de l'Université lorraine à Pont-à-Mousson par la bulle « In Superementi » du pape Grégoire XIII. C'est au puissant crédit, à la ténacité du cardinal Charles de Lorraine et au désir du duc Charles III de voir s'installer en ses terres un centre intellectuel, que la ville doit son université. On y trouve pour commencer deux facultés: les Arts et la Théologie, ayant pour doyen et professeurs les jésuites. Il est question d'y enseigner aussi la Médecine et le Droit, par des laïcs, mais l'ouverture de ces deux facultés tarde.

La Faculté de Médecine apparaît vers la fin de l'année scolaire 1590, dans un cours privé.

En 1597, le duc Charles III érige cette Faculté de Médecine, sur les instances de Charles Lepois, médecin nancéien, qui en est nommé doyen.

L'enseignement de la pharmacie ne prend son essor qu'à partir de 1606, date de création du jardin botanique, juste à côté de la Faculté de Médecine, et servant à l'étude des plantes. Il est confié aux soins de Samuel Phulpin, apothicaire, jouissant des mêmes immunités que les professeurs de l'Université.

En 1628, le Duc de Lorraine, Charles IV, crée une chaire de Pharmacie. Claude Haguenier (Docteur de la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson) reçoit le titre de Professeur et de Lecteur en Pharmacie jusqu'en 1631, date de sa mort. Il faut attendre 1655 pour voir cette chaire à nouveau occupée, par Nicolas Guébin, professeur simpliste et pharmacien botaniste. Les années suivantes sont marquées par une série de troubles (peste orientale, période des guerres), et la gloire de l'Université n'est plus qu'un souvenir.

La mort de Stanislas, le 23 février 1766, et le rattachement de la Lorraine à la France entraînent le transfert à Nancy des quatre facultés de Pont-à-Mousson (Arts, Théologie, Médecine et Droit), pour la rentrée de 1768. On édifie à cette occasion un bâtiment en bordure de la rue Stanislas. La Révolution provoque la disparition de cette Université et, pendant des années, il n'y a plus d'enseignement officiel de la pharmacie en Lorraine.

A partir de 1793, la liberté de l'enseignement est reconnue ; c'est ainsi qu'un certain nombre d'Ecoles libres de Médecine naissent sur le territoire français, parmi lesquelles celle de Nancy.

Le 27 juin 1822, l'Ecole secondaire de Médecine remplace l'Ecole libre de Médecine dont les règles de fonctionnement demandent à être précisées.

Le 13 octobre 1843, une ordonnance royale établit une Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. Il y est dit que: *« Les Ecoles préparatoires de Médecine et de Pharmacie sont des établissements communaux, aux dépenses desquelles, soit du personnel, soit du matériel, doivent pourvoir les Villes où elles sont ouvertes, sauf le concours facultatif des hospices et des Conseils généraux. ».* Jean-Baptiste

Edmond Simonin, chirurgien, connu pour ses travaux sur l'anesthésie, en est le directeur de 1850 à 1872.

Professeurs de l'Université de Pont-à-Mousson
(Théologie – Droit – Médecine) (Dessin de H. Ganier)

2. LES LOCAUX (8 ; 24 ; 40 ; 41 ; 52)

L'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy peut commencer à fonctionner à partir de 1843. Initialement située place de Grève, dans le bâtiment de l'Université (bibliothèque publique actuelle), ses locaux d'abord très exigus, sont ensuite étendus à tout le rez-de-chaussée de l'immeuble.

Ils sont finalement transférés dans le palais de l'**Académie**, commencé en 1859, place Carnot. Trente et une pièces sont réservées à l'Ecole, l'inauguration a lieu le 15 mai 1862, par :

- S. EX. M. ROULAND, ministre de l'Instruction publique.

- NAPOLEON III (Louis Napoléon Bonaparte) : né le 20 avril 1808 et mort le 9 janvier 1873, il est Président de la République de 1848 à 1852. Il est proclamé Empereur des Français en novembre 1852, sous le nom de Napoléon III. Il capitule à Sedan le 2 septembre 1870.

- G. DE SAINT PAUL, préfet de la Meurthe.

- GH. DUNOYER, recteur de l'Académie de Nancy.

- Baron BUQUET (Henry), député-maire de Nancy en 1862. L'Empire est proclamé solennellement le 5 décembre 1852. Les autorités affirment leur attachement au nouveau régime. On impose un nouveau maire, le Baron Buquet, qui est maintenu en charge jusqu'en 1869 : type du notable, fonctionnaire docile aux ordres du régime et d'ailleurs efficace. Mais ce maire qui se présente aux élections législatives, est toujours en minorité dans sa ville : ce sont les autres localités de la circonscription et les zones rurales qui l'élisent souvent de justesse. En 1869, Buquet n'est élu qu'à quelques centaines de voix, et donne sa démission de maire, s'estimant désavoué par sa propre ville.

- WELCHE (Charles) : adjoint. Né à Nancy en 1828, il est à la fois administrateur, avocat politique et homme politique. Maire de Nancy, sa prudence et son énergie préservent la ville de bien des désastres en 1870. Il est successivement préfet du Lot-et-Garonne (1872), de la Haute-Garonne (1873), secrétaire général du ministère de l'Intérieur (1874), préfet de Loire-Inférieure (1875), du Rhône (1876), du Nord (1877), et ministre de l'Intérieur (1877).

- MATHIEU-PERNET (Adolphe), ROMER (Joseph-Edmond), adjoints au maire de Nancy par décret impérial du 14 juillet 1860.

- Prosper MOREY, architecte, né à Nancy le 27 décembre 1805, mort dans cette même ville le 6 juillet 1886. Brillant élève d'Achile Leclère (architecte, membre de l'académie des Beaux-Arts), il remporte le grand prix d'architecture en 1831, avec un « *projet d'établissement d'eaux thermales* ». Avant 1850, il va à Rome, en Grèce, en Asie-Mineure, puis à Paris. Depuis 1850, Morey est l'architecte de la ville de Nancy, qui lui doit un grand nombre de travaux publics parmi lesquels : le marché couvert, les églises Saint-Fiacre, Sainte-Epvre, le **Palais de l'Académie**, l'Ecole primaire supérieure, le Musée de peinture et de sculpture, les monuments commémoratifs de Drouot, de Dombasle... La décoration de Chevalier de la Légion d'honneur lui est conférée en 1860, comme récompense de ses travaux.

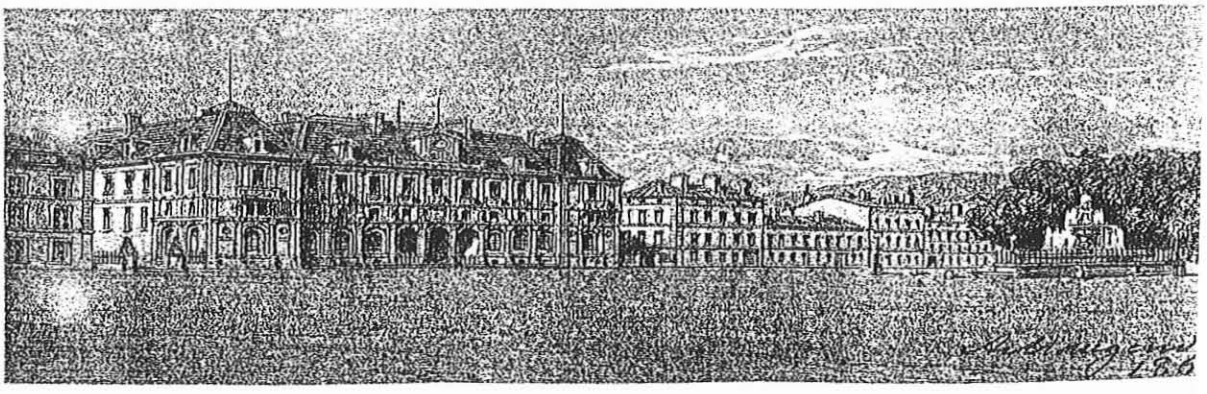

Le palais de l'Académie en 1863. Dessin rehaussé de lavis par A. Maugendre. Musée Lorrain.

3. LE DIPLOME (44)

Le diplôme de pharmacie conféré par une Ecole préparatoire n'autorise à exercer que dans le département pour lequel l'étudiant a demandé à être examiné et a été reçu, cela conformément au **décret du 22 août 1854**, qui complète l'ordonnance d'octobre 1843. On parle alors de **pharmacien de deuxième classe**.

Il existe en effet deux classes de pharmaciens :

- **Les pharmaciens de première classe :** titulaires du baccalauréat dès leur inscription au stage, ils ont effectué trois années de stage et trois années d'études dans une Ecole supérieure, ou un an dans une Ecole supérieure et dix inscriptions dans une Ecole préparatoire. Ils sont autorisés à exercer sur tout le territoire français.

- **Les pharmaciens de deuxième classe :** ils ont suivi six années de stage et quatre inscriptions dans une Ecole supérieure (soit une année d'études), ou six inscriptions (soit dix-huit mois d'études) dans une Ecole préparatoire. Leur stage peut être réduit à quatre ans pour deux ans d'études dans une Ecole supérieure ou deux ans et demi dans une Ecole préparatoire. L'inscription ne peut être prise avant l'âge de 17 ans révolus et sans justifier, devant un jury, spécial des connaissances enseignées dans la division de grammaire des lycées. L'exercice de la pharmacie est limité à la circonscription dans laquelle le diplôme a été délivré.

4. L'ENSEIGNEMENT (13 ; 26 ; 44 ; 50)

La transformation de l'Ecole secondaire de Médecine en Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie permet de préparer à la carrière pharmaceutique, mais en formant uniquement des pharmaciens de seconde classe.

Sont désignés par deux **arrêtés des 20 octobre et premier novembre 1843** comme professeurs titulaires pour la pharmacie :

- **GODRON**: histoire naturelle médicale, matière médicale
- **BLONDOT**: chimie, pharmacie
- **KOFMMER**: chimie, histoire naturelle.

Les cours de pharmacie sont des cours de sciences pures, qui comprennent : la physique, l'histoire naturelle, les mathématiques, la chimie et la pharmacie.

Bien que l'ordonnance du 27 septembre 1840 ait rendu obligatoire dans toute Ecole de Pharmacie l'existence de laboratoires où l'on exerce les élèves aux manipulations chimiques, cette partie de l'enseignement ne prend pourtant pas le développement souhaité.

Un rapport rédigé par des membres de l'Université, doyens de Facultés de Médecine, directeurs d'Ecoles supérieures de Pharmacie et doyens de Facultés de Sciences est adressé, le 27 avril 1850, au Ministre de l'Instruction publique. Il y est précisé que « *la chimie, la botanique, la matière médicale, l'histoire naturelle et pharmaceutique des substances médicamenteuses, la toxicologie doivent former la base principale des études. Le pharmacien ne doit pas être étranger à certaines parties de la physique, et doit bien se familiariser avec toutes les opérations relatives à la préparation des médicaments et à l'exécution des ordonnances des médecins* ».

Il y est souligné aussi l'utilité d'un cours de toxicologie, le pharmacien étant appelé sans cesse à opérer sur des substances qui deviennent médicament ou poison suivant la manière dont on les administre.

L'enseignement de la pharmacie reste très limité et le nombre d'étudiants est très faible : 7 en 1852-1853. Le même professeur est souvent chargé de plusieurs enseignements qu'il fait à la fois ou alternativement aux étudiants de médecine et de pharmacie.

En décembre 1854, un décret de réorganisation fixe le nombre de chaires à huit : la septième de Matière médicale et thérapeutique, la huitième de Pharmacie et Toxicologie.

Durant cette même année de 1854, le professeur Godron s'occupe du jardin botanique et lui donne un bel ordonnancement : grandes allées bien droites (à la française), immenses carreaux aux larges encadrements de lierre, aux pourtours en manière de parterre, abondamment fleuris et avec, dans le fond, d'agréables bocages où se dressent de majestueux arbres séculaires.

Ces jardins botaniques annexés aux Ecoles de Médecine et de Pharmacie ont pour but de permettre aux élèves d'y trouver réunies toutes les plantes médicinales, dont ils doivent apprendre à bien connaître les caractères.

A partir de 1856, à cause du nombre croissant d'élèves, on s'efforce de relever et de développer l'enseignement de la pharmacie. Lors de la séance du 6 septembre 1856, le Conseil de l'Ecole désigne Nicolas Blondot pour assurer le cours de chimie comportant des notions de toxicologie ; quant au cours de pharmacie, annexé à la matière médicale, c'est un professeur suppléant qui s'en charge, Laurens puis Delcominète. Après 1862, ce cours de pharmacie est supprimé.

Le règlement intérieur de l'Ecole est très strict et ressemble plus à celui d'un lycée ou d'un collège qu'à celui d'une faculté : l'assiduité est contrôlée par des appels fréquents, voire quotidiens, les étudiants doivent avoir une conduite irréprochable, ne pas manquer au devoir de respect et de réserve vis-à-vis des professeurs et d'une manière générale ne pas outrager *« la religion, les moeurs ou le gouvernement »*. Un bulletin est adressé chaque semestre aux parents. Le directeur de l'Ecole, non seulement veille au bon déroulement d'un enseignement de qualité, mais se préoccupe aussi de nombreux sujets: *« rapport de l'Ecole avec la*

famille des élèves ; logement des élèves ; pensions et tables d'hôtes ; éducation ; conduite en dehors de l'Ecole ; plaisirs ; dettes ;... »

RAPPELS SUR NICOLAS BLONDOT : (40 ; 49)

Né à Charmes-sur-Moselle le 8 février 1808 et mort à Nancy le 7 janvier 1877, il termine ses études médicales commencées à Nancy par l'internat à Paris où il est reçu Docteur en Médecine en 1833. Il est, à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, titulaire, en 1843, de la chaire de Chimie. Il conserve ensuite cette même chaire à la Faculté de Médecine de Nancy. Il imagine, en 1843, de réaliser des fistules gastriques artificielles, sur des animaux vivants et continuant à vivre normalement. Ces fistules fournissent le moyen d'étudier les phénomènes de la digestion d'une manière plus facile, plus complète qu'auparavant. Il publie plusieurs contributions à cette étude, ainsi que des opuscules sur différents sujets de chimie et toxicologie. En 1855, il est Docteur ès-sciences. Il est lauréat de l'Académie des Sciences (prix Montyon), correspondant de l'Académie Impériale de Médecine en 1865 et membre titulaire de l'Académie de Stanislas depuis déjà 1844. Il est également chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 septembre 1861.

5. DES PROJETS ET DES LITIGES (13 ; 27)

La question de la fusion de la pharmacie dans les Ecoles de Médecine a été de nombreuses fois débattue. Les avantages seraient essentiellement d'ordre financier, mais il ne faut pas omettre un risque important : le pharmacien, ayant étudié dans une Ecole de Médecine, serait souvent tenté de se considérer comme apte à guérir. La pharmacie diffère de la médecine, les connaissances du pharmacien se rapportent surtout à deux ordres de faits :

- les caractères et les propriétés des substances soit médicamenteuses, soit toxiques, et des corps qui les fournissent.

- les opérations chimiques et mécaniques permettant la préparation de ces matières. Elles acquièrent ainsi la forme prescrite par le médecin.

Les relations entre Nancy et Strasbourg sont mitigées. Nancy se plaint de voir ses étudiants potentiels partir d'emblée vers Strasbourg où ils pourront accomplir la totalité de leur cursus, ce qui n'est pas possible dans une Ecole préparatoire. Strasbourg accuse Nancy de chercher à la *« dépouiller »* (le mot est de J.A. Stoltz, doyen de la Faculté de Strasbourg) en tentant d'obtenir, dès 1866, la transformation de son Ecole en Faculté. Le doyen Stoltz, par ailleurs, manifeste quelque condescendance vis-à-vis de J.B.E. Simonin, directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy, qu'il croit *« plein d'orgueil ».* De plus, la Faculté de Strasbourg, consultée sur une éventuelle réforme des études médicales, se prononce en faveur de la suppression des Ecoles préparatoires et pour la création de deux ou trois Facultés nouvelles dans de grandes villes raisonnablement espacées les unes des autres, ce qui, à l'évidence, exclut Nancy.

L'ECOLE DE PHARMACIE DE STRASBOURG

L'ECOLE DE PHARMACIE DE STRASBOURG

1. L'ECOLE DE PHARMACIE (36)

La création de l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg met en application l'article premier de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) : *Il sera établi une Ecole de Pharmacie à Paris, à Montpellier et à Strasbourg...* Il s'agit des villes où déjà il existait une Ecole de Santé, devenue Ecole de Médecine, puis Faculté de Médecine par le décret du 17 mars 1808. Chacune de ces trois écoles doit ouvrir quatre cours : pharmacie, chimie, botanique et histoire naturelle des médicaments, avec donc quatre professeurs ou seulement trois si le même professeur enseigne à la fois la botanique et l'histoire naturelle des médicaments.

En 1839, la municipalité dégage des crédits pour la construction de l'Ecole, terminée en 1841. Elle est installée dans deux pavillons attenants aux bâtiments de l'Académie. Ces pavillons sont entourés d'un petit jardin botanique bien entretenu, spécial à l'Ecole. Le passage constant à travers ce jardinet familiarise rapidement les étudiants avec les formes et les noms de nombreuses plantes médicinales.

Les locaux sont constitués de deux salles de cours et d'examen, deux laboratoires pour les élèves, une salle contenant une belle collection de drogues, et plusieurs bureaux et petits laboratoires réservés aux professeurs. Le grand jardin botanique commun à l'ensemble de l'Université se trouve en face. Les trois Ecoles de Pharmacie sont rattachées à l'Université par l'ordonnance du 27 septembre 1840 qui traite aussi de l'organisation des enseignements et crée un corps d'agrégés.

Les travaux pratiques de chimie et de pharmacie sont bien dirigés et sérieusement suivis, malgré l'exiguïté des laboratoires. Des relations plus intimes s'établissent entre les maîtres et les élèves, au grand avantage de ces derniers.

2. L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE (28)

A partir de 1854-1855, l'Ecole de Pharmacie prend le qualificatif **d'Ecole supérieure de Pharmacie**. Elle enseigne en outre depuis 1864 les élèves de l'Ecole impériale du service de Santé Militaire.

Le personnel enseignant est composé de :

- **3 professeurs :**
  - Oppermann : titulaire de la chaire de Pharmacie et directeur de l'Ecole.
  - Oberlin : titulaire de la chaire de Matière médicale.
  - Jacquemin : titulaire de la chaire de Chimie.

- **1 professeur adjoint :** Schlagdenhauffen, qui enseigne la toxicologie et la physique.

- **2 agrégés**, pharmaciens militaires qui appartiennent à l'encadrement de l'Ecole de Santé Militaire:
  - Strohl : qui intervient en pharmacie et physique et dirige les travaux pratiques de chimie.
  - Fleury : qui s'occupe de la chimie médicale et de la toxicologie, ainsi que des travaux pratiques de pharmacie.

- **1 chargé de cours :** Schmitt, pour l'enseignement d'histoire naturelle.

La **guerre de 1870** pousse l'Ecole à fermer ses portes au mois de juillet 1870. Le 12 août suivant, Strasbourg est investi par les troupes allemandes du général Werder et, le 27 septembre, après un bombardement terrible, la ville doit capituler. Après le traité de Francfort du 10 mai 1871, reconnaissant l'annexion de l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Allemagne, sur tout le personnel enseignant dont se composait l'Ecole supérieure de Pharmacie, il ne reste plus, à Strasbourg, que deux membres:

- **Charles-Frédéric Oppermann :** directeur de l'Ecole et titulaire de la chaire de Pharmacie,

- **Frédéric Schlagdenhauffen :** professeur adjoint.

Les autres professeurs se sont mis à la disposition du gouvernement français. En effet, dans les premiers mois qui suivent la défaite, les Strasbourgeois, désemparés, dispersés, attendent ce que le gouvernement français va décider. En mars 1871, le Doyen Stoltz de la Faculté de Médecine de Strasbourg écrit ces mots: *« Nous nous mettons à la disposition de nos supérieurs, nous voudrions savoir ce que le gouvernement compte faire. »*

3. L'ECOLE AUTONOME DE PHARMACIE (7 ; 9 ; 36)

Le 12 mai 1871, Schlagdenhauffen et 2 autres pharmaciens, Heydenreich et Beno, demandent au Maire de Strasbourg l'autorisation d'occuper l'Ecole en vue d'y assurer un enseignement et des examens pour les étudiants dont les études ont été interrompues par la guerre. L'accord est obtenu aussitôt, le Maire rappelant toutefois que son autorisation *a uniquement pour objet la jouissance du local.* En effet, l'administration municipale n'a pas qualité pour donner des autorisations en matière

d'enseignement supérieur. De plus, l'état des finances municipales rend impossible des réparations dispendieuses.

Ainsi se crée **l'Ecole autonome de Pharmacie de Strasbourg.** Ses cours ouvrent le **22 mai 1871** et l'autorité allemande la laisse fonctionner, l'Allemagne voulant avant tout retenir les étudiants alsaciens pour les germaniser au plus vite et les empêcher d'aller continuer leurs études près des Facultés et des Ecoles de Paris ou de Montpellier. Les ultragermanistes écrivent alors: *« L'Université allemande de Strasbourg doit devenir le point central d'où la science et l'éducation allemandes, la civilisation, les opinions allemandes se répandront sur l'Alsace... »*

Les diplômes délivrés sont des certificats d'aptitude aux grades de pharmacien de première et de deuxième classes. Plus tard, le ministre de l'Instruction publique acceptera de les assimiler aux diplômes français. Le **15 mai 1871**, la Société des pharmaciens de la ville nomme, après mûre délibération:

- **M. Heydenreich** (Auguste-Adolphe) : directeur de la nouvelle Ecole. Né à Wissembourg (Bas-Rhin) le 12 avril 1810, il est reçu pharmacien de première classe le 17 mars 1835, à Strasbourg. Il est, en 1842, membre fondateur de la Société de médecine ; en 1848, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du Bas-Rhin. Il décède à Strasbourg, le 31 décembre 1885.

- **M. Schott** (Jean-Frédéric-Eugène) : secrétaire. Né à Strasbourg le 28 décembre 1839, il obtient son diplôme de pharmacien de première classe le 4 août 1865, à Strasbourg.

- **M. Schlagdenhauffen** (Frédéric) : chargé de l'enseignement de la physique et de la toxicologie. Sa carrière chargée est retracée plus loin.

- **M. Beno** (Joseph-Alois) : chargé de l'enseignement de la pharmacie. Né à Strasbourg le 15 février 1830, pharmacien de première classe le 30 octobre

1854, à Strasbourg. Il décède à Ludres (Meurthe-et-Moselle) le 4 janvier 1887.

- **M. Pfersdorff** (Louis-Frédéric-Gustave) : chargé de l'enseignement de la botanique. Il est né à Bouxvillers (Bas-Rhin) le 9 mars 1833, et reçu pharmacien de première classe, le 25 novembre 1857, à Strasbourg. Il exerce à Baumes-les-Dames, Sélestat puis Strasbourg de 1862 à 1890. Il travaille sur les problèmes d'ordre galénique, comme par exemple, l'intérêt présenté, grâce au benzoate de fer soluble dans les corps gras, par une huile de foie de morue « ferrée », en thérapeutique martiale. Il est rédacteur en chef du *Journal de pharmacie d'Alsace-Lorraine* (1874-1872), président de l'Association des pharmaciens de Strasbourg et du Bas-Rhin et inspecteur des pharmacies. Il décède à Strasbourg, le 14 janvier 1915.

- **M. Schanté** (Jean-Adam) : chargé du cours de matière médicale. Né à Saverne (Bas-Rhin) le 16 avril 1827, il est reçu pharmacien de première classe, le premier août 1856, à Strasbourg. Il décède le 24 novembre 1888, à Strasbourg.

- **M. Hemminger** (Frédéric-Guillaume) : chargé du cours de chimie. Né à Strasbourg le 29 septembre 1826, il est reçu pharmacien de première classe, le 10 mai 1854, à Paris. Il décède à Strasbourg le 12 avril 1902.

- **M. Reeb** (Emile) : chargé de la chimie organique. Né le 10 avril 1843, à Saverne, petite ville située au pied des Vosges, non loin de Phalsbourg, berceau de la famille, son grand-père, deux grands-oncles et trois oncles étaient pharmaciens, tandis que deux autres de ses oncles étaient médecins militaires. En 1861, aussitôt passé l'examen du baccalauréat, il effectue le stage réglementaire en Alsace, à Benfeld, à Sélestat, à Genève où il perfectionne ses connaissances botaniques. Il revient ensuite en Alsace pour y faire ses études à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg où il est reçu pharmacien de première classe le 10 août 1868. Reeb achète d'abord la pharmacie de l'Homme de Fer, à Strasbourg, et la garde du 14 mai 1871 au

premier octobre 1873. Après la guerre, les anciens professeurs de l'Ecole de Pharmacie s'étant retirés, leurs chaires sont donc vacantes et Reeb est chargé du cours de chimie organique du 11 mai 1871 au 30 septembre 1872. En 1873, il prend la succession de la pharmacie de la Cigogne appartenant à son oncle. Membre associé de la Société des Sciences de Nancy, il est aussi, grâce aux suffrages de ses collègues, nommé président de la Société des Pharmaciens de Strasbourg, de 1879 à 1881 ; et président de la Société des Pharmaciens du Bas-Rhin, en 1882. De 1888 à 1893, il remplit les fonctions de membre de la Commission d'examen des élèves en pharmacie. Il s'éteint le 19 novembre 1928 au soir, à Strasbourg, dans sa quatre-vingt-sixième année, presque subitement et sans avoir été vraiment malade.

Le 28 avril 1872, un décret impérial crée l'Université de Strasbourg et suspend l'ancienne Académie. Peu de temps après, une ordonnance du Président supérieur d'Alsace-Lorraine fixe la fermeture de l'Ecole au 30 septembre 1872. La réponse du Président de la République française est le décret de transfèrement du premier octobre 1872. La question du choix de la ville d'accueil de la Faculté de Médecine et de l'Ecole supérieure de Pharmacie suscite alors beaucoup de difficultés.

NOTE BIOGRAPHIQUE SUR STOLTZ (Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg) (46)

Joseph-Alexis Stoltz est né le 14 décembre 1803 a Andlau. En 1819, il vient commencer à Strasbourg des études de médecine. Brillamment reçu bachelier ès-lettres avec mention, le 22 juin 1821, il prend sa première inscription à la Faculté de Médecine la même année.

En 1823, il reçoit le premier prix d'anatomie de la Faculté de Médecine de Strasbourg. En 1825, il réussit le concours pour le poste d'aide-clinique. En 1826, à l'âge de 23 ans, il est reçu Docteur en Médecine avec une thèse intitulée : « *Considérations sur quelques points relatifs à l'art des accouchements* ».

En 1828, il est nommé chef de clinique, et emporte le concours pour le poste de prospecteur. En juin 1829, il est le douzième agrégé de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Il est occasionnellement suppléant de Flament, titulaire de la chaire d'accouchements, dans ses cours, avant de lui succéder, en 1834.

A partir de 1835, il est adjoint d'Ehrmann à l'Ecole départementale des sages-femmes, dont il devient directeur en 1846.

En 1867, il devient Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Après le transfert de la Faculté à Nancy, il en est le premier doyen. Stoltz fait valoir ses droits à la retraite en 1879 pour retourner à Andlau, sa ville natale où il décède en 1896.

Son biographe le décrit comme un homme grave et austère. Il n'admettait pas que les décisions prises, souvent après de longues réflexions, puissent être remises en cause. Ses engagements étaient toujours entiers et s'il n'était pas un orateur brillant, la pertinence et la franchise de ses prises de position ne laissaient aucune ombre pour ses auditeurs.

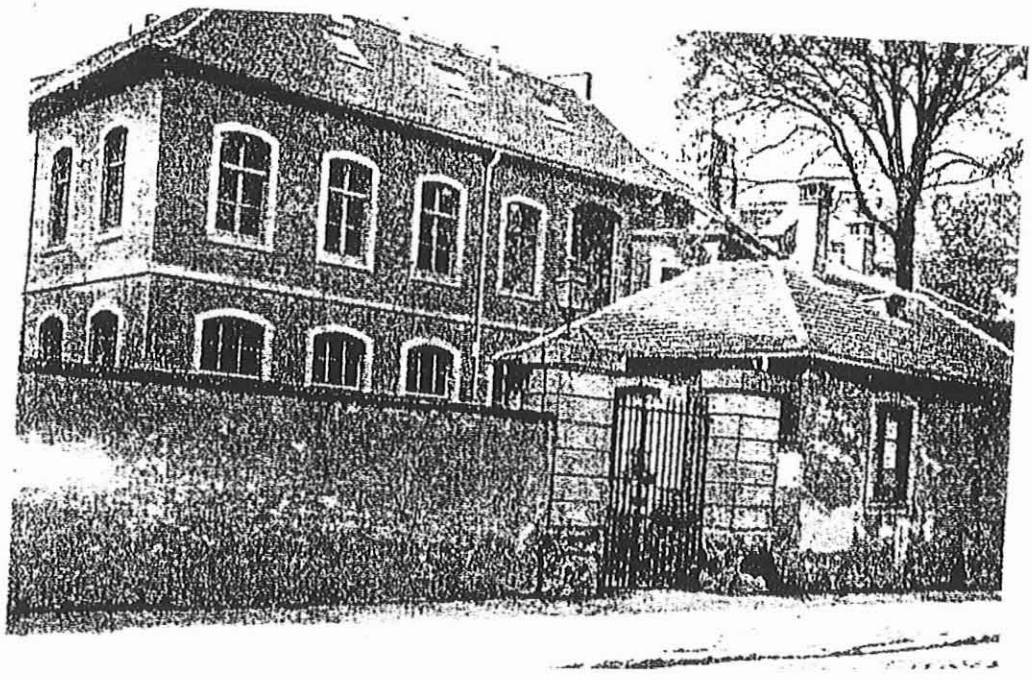

Ancienne Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg

LA GUERRE DE 1870

LA GUERRE DE 1870

(47)

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Très vite, les différents corps d'armées s'organisent de part et d'autre de la frontière. Les Etats allemands du Sud se rallient à la Prusse et dès le début du mois d'août, les premiers combats éclatent dans le Nord-Est du territoire français. Le résultat est tragique, un mois après la déclaration de guerre, les départements de la Moselle et de la Meurthe sont militairement conquis, à l'exception de certaines places fortes. L'armée du Rhin est encerclée par les troupes allemandes qui avancent maintenant vers Paris et le Nord de la France.

Le 2 septembre 1870, Napoléon III capitule à Sedan. A l'annonce du désastre, la population parisienne prononce la déchéance de l'Empereur et de la Dynastie. La République est proclamée le 4 septembre, et un gouvernement provisoire de « Défense Nationale » prend le pouvoir et décide de continuer la guerre.

Thiers tente de relancer les négociations avec Bismarck, mais le gouvernement français y est hostile et poursuit la guerre. Les mois passent, l'hiver s'installe, les combats ne cessent pas. La France a faim, elle est fatiguée. Les blessés et les morts augmentent chaque jour.

Le 23 janvier 1871, avec finalement l'accord du gouvernement, Jules Favre, le ministre des Affaires étrangères, reprend les négociations à Versailles. Le 26 janvier, il signe avec Bismarck une convention d'armistice de 21 jours, délai servant aux élections à l'Assemblée Nationale, Bismarck voulant négocier la paix avec un gouvernement légitime.

Le 17 février, Adolphe Thiers est élu chef du pouvoir exécutif de la République. Il sait qu'il faut se résigner à des pertes territoriales.

Le texte signé, Thiers rentre à Bordeaux, et l'Assemblée Nationale ratifie les préliminaires de paix le 2 mars. La négociation du texte définitif se poursuit à Bruxelles et s'achève le 10 mai 1871 par la signature du traité de Francfort.

La France cède à la Prusse :

- Le département du Bas-Rhin
- Le département du Haut-Rhin moins l'arrondissement de Belfort
- Le département de la Moselle moins les arrondissements de Briey et de Longwy
- Les arrondissements meurthois de Château-Salins et de Sarrebourg
- Les cantons vosgiens de Saales et de Schirmeck.

Ce détachement de la France porte le nom de Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine ou Reichsland Elsass-Lothringen. Un nouveau département vient de naître avec l'ancienne Meurthe et ce qui reste de la Moselle : la Meurthe-et-Moselle.

L'Empire allemand autorise la population des territoires annexés à opter pour la nationalité française. Il précise que la qualité de citoyen français lui sera maintenue si elle transporte son domicile en France avant le premier octobre 1872, après avoir fait une déclaration d'option devant les autorités compétentes.

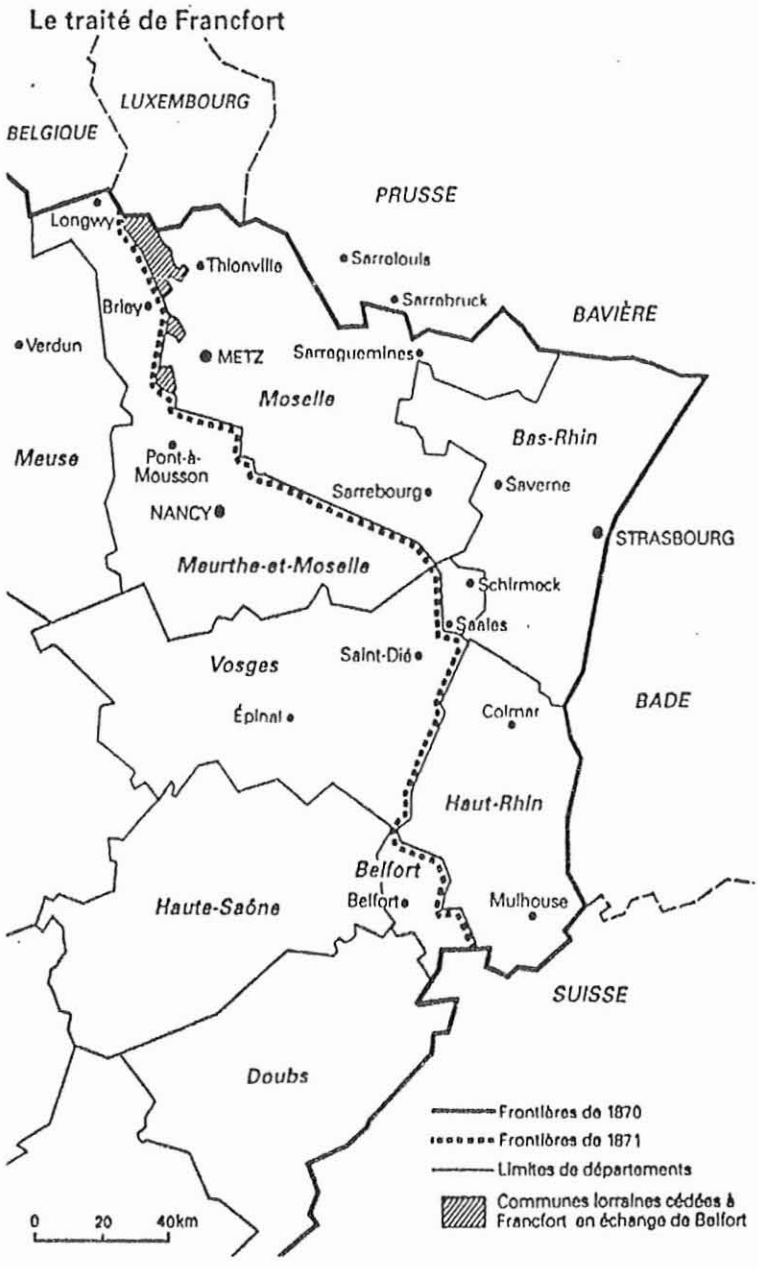

Carte tirée du livre de Roth F. "La guerre de 70" p. 498.

Les pertes territoriales en 1870

LES DIFFICULTES DU CHOIX DE LA VILLE D'ACCUEIL DE LA FACULTE ET DE L'ECOLE DE STRASBOURG

LES DIFFICULTES DU CHOIX DE LA VILLE D'ACCUEIL DE LA FACULTE ET DE L'ECOLE DE STRASBOURG

1. LES DEMARCHES DE NANCY (27)

La ville de Nancy, où un grand nombre d'Alsaciens et de Lorrains et parmi eux des professeurs de la Faculté de Strasbourg ont trouvé refuge, réagit très rapidement lorsque la question du transfert de l'enseignement scientifique des Strasbourgeois est posée.

A Nancy, le 16 mars 1871, le directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, le Professeur J.B.E. Simonin, présente à la municipalité un document portant sur l'établissement à Nancy d'une Faculté de Médecine et d'une Ecole supérieure de Pharmacie dans lequel est affirmé *« le voeu patriotique de donner l'hospitalité aux instructions scientifiques et littéraires des cités voisines arrachées à la France »*. Selon lui : *« Il est indispensable que l'expression de la civilisation française, loin de s'affaiblir près de nouvelles frontières, y brille de son plus vif éclat: il faut que les foyers d'instruction projettent leurs rayons sur les parties de l'ancien territoire français, de telle sorte que la persistance de l'union dans les idées puisse, dans nos revers, être la consolation des exilés et soutenir en eux l'espoir dans l'avenir »*.

Une délégation nancéienne est reçue le 6 avril 1871 par le ministre de l'Instruction publique, Jules Simon, qui laisse un léger espoir malgré les réticences qu'il avait exprimées auparavant.

Le 30 mai 1871, le député de la Meurthe Henri Auguste Varroy, d'origine vosgienne, dépose à l'Assemblée Nationale, une proposition de loi sur le transfert des Facultés de Strasbourg à Nancy: *« cette réunion des Facultés de Strasbourg aux trois Facultés de Nancy permettrait de constituer un centre scientifique, une véritable université faisant face, sur notre frontière, aux universités allemandes, à la célèbre université d'Heidelberg, à l'université que l'habile chancelier de l'Empire germanique projette de créer à Strasbourg même ».*

Le Conseil municipal de Nancy, le 9 juin 1871, exprime le souhait que la Faculté de Strasbourg soit transférée à Nancy. Les arguments exposés sont d'ordre patriotique : *« Considérant que c'est un devoir pour la France de fournir aux compatriotes qui nous sont arrachés, la possibilité de jouir des bienfaits d'une éducation française sans aller chercher dans les institutions placées trop loin d'eux... »*

Le 21 juin 1871, une délégation de la municipalité et des députés de l'Est est reçue par le Président Thiers qui se déclare favorable à Nancy mais ne promet rien.

2. LA CANDIDATURE DE LYON (26 ; 27)

Lyon souhaite depuis longtemps déjà la création d'une Faculté de Médecine. Dès mars 1871, Pierre Marduel, chirurgien et accoucheur à l'Hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, signe dans Lyon Médical un article « *les Facultés de Médecine* ». Il analyse la situation française : Paris, centralisatrice, est débordée, Montpellier est en pleine décadence, Strasbourg n'existe plus. Quant à Lyon, la ville est active et possède une Ecole qui peut du jour au lendemain être transformée en Faculté.

Le 23 mai 1871, le Conseil municipal engage les crédits nécessaires à la construction d'une Faculté. Il procède à l'achat de terrains susceptibles de l'accueillir et en informe le pouvoir central.

Depuis Paris, Dechambre soutient fermement le projet du transfert des Strasbourgeois à Lyon et écrit : *« Entre ces deux villes (Nancy et Lyon) nous n'hésitons pas un instant »*. Il termine par cette conclusion: « *Et transferenda lugduno straburgensis Facultas* ».

L'inspecteur général pour la médecine, Denonvillers, donne, lui aussi, sa préférence pour Lyon, ses propos sont les suivants: *« En passant de l'Ecole de Nancy à celle de Lyon, on se sent changer de terrain: là tout est correct mais étroit et petit; ici tout est large et grand... Lyon a tout ce qu'il faut pour l'établissement d'une Faculté de Médecine »*. Il est vrai que la population de Lyon est beaucoup plus nombreuse que celle de Nancy, son équipement hospitalier beaucoup plus important.

Le doyen Stolz lui-même s'exprime dans la Gazette médicale de Strasbourg le premier juillet 1871: *« Lyon, par sa situation, sa nombreuse population, ses hôpitaux, ses antécédents scientifiques, semble être la ville désignée à recevoir l'héritage de Strasbourg »*.

Mais tout n'est pas si clair. On parle soit d'une transformation pure et simple de l'Ecole préparatoire de Médecine de Lyon en une faculté dont les professeurs seraient devenus professeurs de la nouvelle faculté, la place des Strasbourgeois apparaissant pour le moins aléatoire ; soit d'un transfert avec l'arrivée à Lyon de professeurs strasbourgeois qui seraient devenus ipso facto professeurs de la Faculté de Lyon, ce qui impliquerait de difficiles négociations avec les professeurs de l'Ecole déjà en place.

3. MONTPELLIER, UN VOISIN ENCOMBRANT (26 ; 27)

D'une part, la proposition d'être l'une des deux seules Facultés de Médecine de France semble plutôt plaire aux Montpelliérains.

D'autre part, la proximité de Lyon les effraie : *« la position géographique de Lyon aurait pour résultat une atteinte grave à l'existence de l'Ecole de Montpellier, dont l'antiquité mérite le respect et dont le présent n'est pas indigne de considération ».* Un danger de plus est signalé pour Lyon : la passion politique.

Le rapporteur de la commission chargée d'examiner la question du transfert de Strasbourg à Nancy, qui, ô hasard, est aussi le Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, argumente le 19 août 1871 devant l'Assemblée Nationale: *« il convient de ne pas envisager le transfert à Nancy avant d'avoir mis en route une réforme plus vaste des établissements universitaires ; Nancy, de toute façon, tout comme Strasbourg d'ailleurs, aurait peu d'étudiants ; Lyon est malsain ; il serait enfin beaucoup moins coûteux de disperser les Strasbourgeois dans plusieurs villes que de créer une Faculté destinée à les recevoir fût-ce par transformation d'une école existante... ».*

4. ET LES AUTRES VILLES (26)

Bordeaux, puis Toulouse et Nantes profitent des circonstances pour réclamer la création de nouvelles facultés qu'elles se mettraient en mesure d'installer rapidement.

Bordeaux propose également le transfert chez elle de l'Ecole de Santé Militaire de Strasbourg.

LE TRANSFEREMENT

LE TRANSFEREMENT

(16 ; 36 ; 46)

Le député de la Meurthe H.A. Varroy, avait donc déposé, le 30 mai 1871, son projet de loi auquel personne n'avait donné suite. L'Assemblée Nationale termine sa session le 16 septembre 1871 : la rentrée parlementaire a lieu le 4 décembre et Varroy reprend son plaidoyer.

Cependant la décision tarde à venir. Le 9 mars 1872, le secrétaire de la Faculté de Médecine de Strasbourg adresse à Paris le programme de la Kaiser-Wilhelm-Universität (l'Université allemande) dont l'ouverture est, dit-il, imminente.

Le 19 mars 1872, l'Assemblée Nationale vote le transfert à Nancy de la Faculté de Médecine et de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg. Elle approuve la proposition du gouvernement *de reformer dans l'Est un foyer intellectuel qui rappelle celui de Strasbourg. L'ancienne capitale de Lorraine est digne de ce choix...* Ce transfert est inclus dans les dispositions de la loi de finances du 21 mars. Nancy affecte à la Faculté une subvention de 300.000 F., une partie du jardin de l'Académie et le bâtiment de l'Ecole primaire supérieure des garçons.

Le décret de transfèrement du premier octobre 1872, signé par le Président de la République A. Thiers, sanctionne le vote. Nancy est ainsi la seule ville de province à posséder quatre Facultés. Pour la pharmacie, ce décret mentionne que :

Titre premier:

***Article premier**:*

La faculté de médecine et l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg sont transférées à Nancy. Le doyen de la faculté est provisoirement chargé de l'administration des deux établissements.

***Article deux**:*

(...)

Sont maintenus dans leurs fonctions les agrégés en exercice à la faculté de Strasbourg dont les noms suivent:

MM. Aronsohn, Sarazin, Monoyer, ***Schlagdenhauffen****, Bouchard, Gros, Bernheim et Fée.*

Sont maintenus dans leurs fonctions de suppléants près la faculté:

MM. ***Delcominète****, Bertin et Valentin, anciens suppléants à l'école de Nancy.*

Article six:

Les agrégés et suppléants en exercice peuvent ouvrir des cours, soit dans des locaux particuliers, soit, après avis de l'assemblée des professeurs, dans le local même de la faculté.

Ces cours peuvent figurer sur les programmes officiels de la faculté, après avis de l'assemblée. Ils peuvent être rétribués par les étudiants qui les suivent, sans que le secrétaire agent comptable de la faculté puisse toutefois intervenir dans la perception des droits fixés par les suppléants et agrégés.

Les agrégés et suppléants sont appelés par le doyen à remplacer les professeurs temporairement empêchés. Dans tous les cas où le remplacement doit se prolonger au delà de 15 jours, le ministre est averti par le Recteur et décide, sur son avis, des conditions de la suppléance.

Le Ministre conserve, à l'égard des suppléants et des agrégés maintenus en exercice par le présent décret, l'autorité qui lui est attribuée par des lois et réglements en vigueur.

Article sept:

Il n'est rien changé au traitement fixe et au traitement éventuel des professeurs titulaires.

Le traitement fixe des professeurs adjoints sera de 1.500 francs, celui des agrégés est maintenu au chiffre de 1.000 francs.

Le traitement éventuel des professeurs adjoints et des agrégés sera de 1.000 francs par abonnement.

Cette dernière disposition financière s'applique exclusivement aux anciens agrégés en exercice de la faculté de médecine de Strasbourg.

Article huit:

Les emplois de professeurs adjoints et suppléants, mentionnés au présent décret, seront supprimés au fur et à mesure des extinctions.

Titre deux:

Article dix:

Sont maintenus dans leurs chaires les anciens professeurs de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg dont les noms suivent: MM. Oberlin, Jacquemin, Schlagdenhauffen. Ces professeurs font partie de droit de l'assemblée mentionnée à l'article 4.

Est maintenu dans ses fonctions, M. Fleury, ancien agrégé à l'Ecole supérieure de Strasbourg.

Article onze:

Il sera ultérieurement pourvu aux chaires vacantes de l'Ecole supérieure ou à leur transformation par des décrets spéciaux.

Article douze:

Le Ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

En conséquence, l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy est supprimée, le personnel enseignant fusionne avec celui de la Faculté de Médecine et de l'Ecole supérieure transférées.

Le 9 novembre 1872, la Faculté de Médecine de Nancy est installée solennellement et la rentrée a lieu le lendemain.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRANSFÈREMENT

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

et de l'École Supérieure de Pharmacie

DE STRASBOURG A NANCY

LES LOCAUX

LES LOCAUX

(8 ; 22 ; 26 ; 44)

Suite au décret du premier octobre 1872, la Faculté de Médecine et l'Ecole supérieure de Pharmacie sont donc transférées de Strasbourg à Nancy. Devant l'exiguïté des locaux qu'elles doivent occuper à Nancy, ces deux institutions, pourtant autonomes dans leur origine, ne peuvent pas, au départ, être logées séparément. En effet, le décret de transfèrement du premier octobre 1872 mentionne que : « *les édifices existant ne permettent pas quant à présent, d'attribuer au service de la Faculté et de l'Ecole supérieure des locaux distincts* ».

Elles s'installent dans les locaux de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, c'est-à-dire dans une partie de l'aile droite du Palais de l'Académie et dans l'Ecole primaire supérieure de garçons située tout près. En effet, le 13 juillet 1872, le Conseil municipal de Nancy offre au gouvernement les bâtiments de l'Ecole de garçons évalués à 150.000 francs, le sol des terrains affectés à la construction de la faculté, et qui se trouvent alors « *en nature de jardin* », enfin une somme de 300.000 francs pour participer aux constructions nécessaires élevées à l'angle de la rue de Serre et de la Ravinelle « *sous réserve que les terrains et bâtiments ainsi abandonnés à l'Etat le sont surtout à titre de jouissance perpétuelle, en raison de l'établissement de la Faculté de Médecine ; mais que si la Faculté de Médecine venait à disparaître de ces emplacements, les terrains et constructions y élevées rentreraient en la possession de la ville et resteraient sa propriété.* »

La Faculté et l'Ecole supérieure occupent quatre salles au rez-de-chaussée, à l'extrémité ouest du bâtiment principal de l'Université, dit bâtiment Morey, et l'annexe qui est à sa suite, le long du passage Haldat. Dans cet espace restreint, on trouve :

le service d'anatomie (salles de dissection et d'autopsie, laboratoire du prosecteur), les cours donnés par les professeurs, professeurs adjoints ou agrégés.

L'Ecole de Pharmacie ne dispose que d'un amphithéâtre, qu'elle doit cependant partager avec la Médecine. Il y a, à côté de cet amphithéâtre, un laboratoire pour la préparation de tous les cours.

Au premier étage, dans un couloir obscur, où on accède par un escalier non éclairé et en échelle, Oberlin installe les premiers rudiments de la collection de matière médicale.

Plusieurs services peuvent heureusement trouver leur place en dehors de cet établissement central. Jacquemin reçoit l'hospitalité de M. Forthomme, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, qui met à la disposition de son collègue amphithéâtre et laboratoire. D'un autre coté, l'Ecole de Pharmacie installe sommairement un laboratoire de travaux pratiques de chimie place Carnot.

Quittant Strasbourg, où elle avait ses bâtiments particuliers et un jardin botanique spécial, l'Ecole de Pharmacie se trouve fort mal à l'aise dans l'asile qui lui est offert à Nancy.

Dès 1873, l'Etat commence la construction d'une Faculté de Médecine, empruntant l'Ecole supérieure municipale de garçons alors place Carnot et qui s'étend sur la rue de Serre et aussi en retour sur celle de la Ravinelle. Les bâtiments sont terminés en 1875. L'Etat, la ville de Nancy et le Conseil général font un effort financier important pour l'aménagement de ces locaux et l'acquisition des instruments destinés aux laboratoires. La bibliothèque s'enrichit de volumes achetés ou donnés par certains professeurs. La Faculté de Médecine de Paris accomplit un geste de solidarité en offrant livres et pièces anatomiques.

La Faculté de Médecine est donc transférée dans ses nouveaux locaux. Elle abandonne à l'Ecole supérieure de Pharmacie toutes les dépendances qu'elles avaient occupées en commun depuis leur arrivée à Nancy. L'Ecole supérieure de

Pharmacie dispose et sans partage de deux amphithéâtres, trois laboratoires à l'usage des professeurs de sciences chimiques, deux laboratoires pour le professeur de matière médicale et pour le professeur d'histoire naturelle. Le droguier est largement installé au premier étage du bâtiment annexe, et enfin le laboratoire des travaux pratiques de chimie est réuni au groupement, et installé où était la salle de dissection.

Il manque cependant des salles pour la physique, l'herbier, la pharmacie galénique et la zoologie. Les laboratoires, étroits, sont parfois mal éclairés et il est impossible d'exécuter des opérations de quelqu'importance. Une salle unique, basse, où les étudiants sont plongés dans des vapeurs nuisibles, sert pour les travaux de chimie, d'analyse, de pharmacie et de toxicologie.

Le décret du 11 janvier 1876 rend à l'Ecole de Pharmacie son autonomie administrative. Jacquemin, le directeur, entreprend des démarches en vue d'obtenir la construction d'un bâtiment. Un modeste crédit de 40.000 francs est d'abord prévu pour la construction d'un petit bâtiment en retour de la rue de la Ravinelle (rue Lepois à l'époque). A la même date, pour rassembler leurs bibliothèques dispersées, les facultés songent à construire une bibliothèque universitaire au fond de la cour de l'Académie. L'agrandissement de l'Académie est décidé au mois de mai 1878. Le Conseil municipal vote le projet définitif le 27 février 1879, et les travaux commencent au mois d'août suivant. On élève, pour la pharmacie et les travaux pratiques, un long bâtiment en bordure de la rue de la Ravinelle. Les frais s'élèvent à 150.000 francs au moins ; un tiers est accordé par le Conseil municipal, l'Etat accorde 100.000 francs qu'il verse dans la caisse municipale à titre de subvention à l'Université.

L'Ecole de Pharmacie est pour la première fois en quelque sorte propriétaire, mais on ne lui laisse pas la possession de tout l'édifice construit, le pavillon sud est réservé à la chaire de Chimie agricole de la Faculté des Sciences. C'est en 1881 que les services sont installés dans la nouvelle Ecole. On compte 53 élèves à l'Ecole supérieure de Pharmacie pour la rentrée de décembre 1881.

Mais l'Ecole est amenée à se déplacer. Ce qu'elle gagne de l'avant, elle le perd en partie dans la direction opposée, obligée de céder quelque portion d'elle-même à la Faculté de Droit ou des Lettres, qui profitent avec un soin jaloux de ses reculs successifs.

Les travaux pratiques de micrographie et de chimie deviennent obligatoires. La micrographie, sacrifiée jusque là, nécessite un local bien éclairé. Mais aucun agrandissement n'est possible, et cet état dure environ quinze ans, jusqu'en 1895, époque où la Faculté de Médecine, se trouvant trop à l'étroit rue de Serre, transporte ses services d'anatomie, de physiologie et d'histoire naturelle à l'Institut anatomique, rue Lionnois. Elle permet ainsi à l'Ecole supérieure de Pharmacie de prendre l'emplacement de la morgue, qu'elle occupe par un amphithéâtre de cours et un laboratoire d'histoire naturelle au premier étage. Les changements suivants n'ont lieu qu'au XXème siècle avec l'édification de nouveaux bâtiments, rue A. Lebrun, l'emplacement actuel de la Faculté de Pharmacie de Nancy.

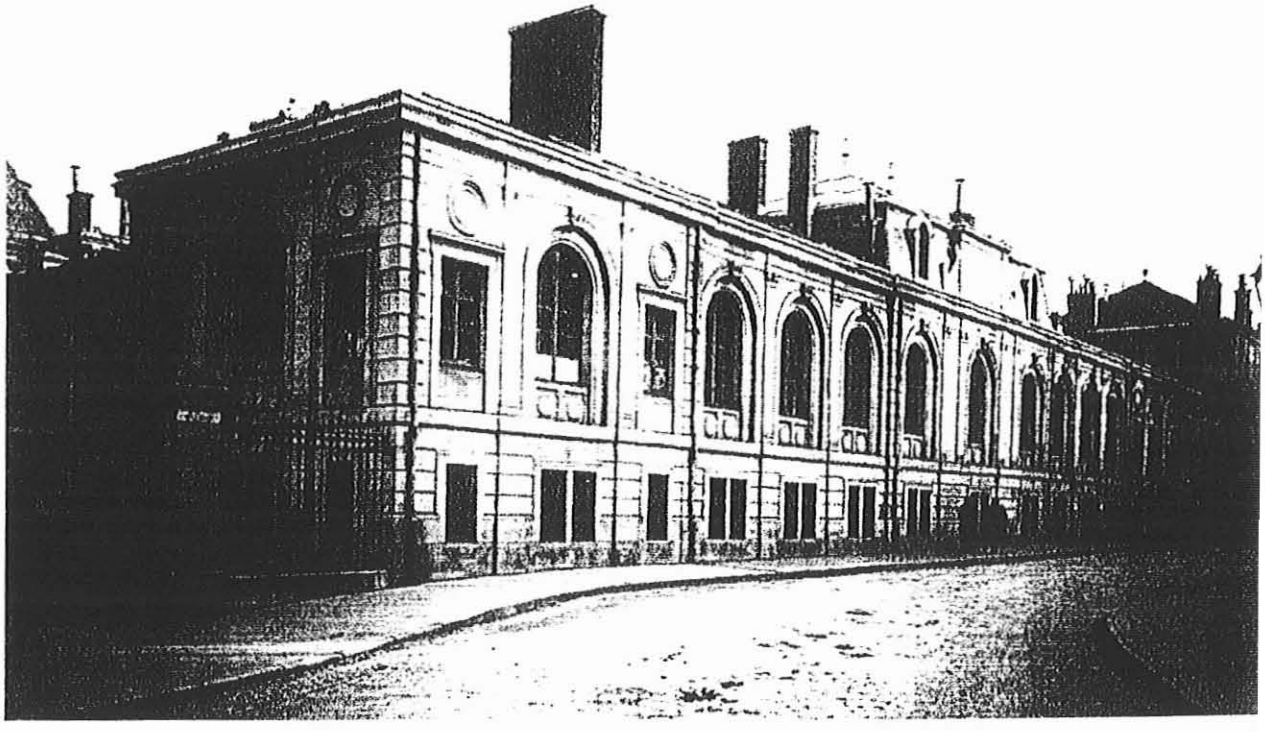

Passage de Haldat, Rue de la Ravinelle

L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE PAR LA FACULTE DE MEDECINE

L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE PAR LA FACULTE DE MEDECINE

(12 ; 16 ; 17 ; 36)

Après la guerre de 1870, l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg est transférée à Nancy, en même temps que la Faculté de Médecine. Elles sont donc, au départ, logées dans les même locaux.

Parallèlement, leur administration est commune, conformément à l'article premier du décret de transfèrement du premier octobre 1872, « *le doyen de la Faculté de Médecine est provisoirement chargé de l'administration des deux établissements* ».

Le Doyen Stoltz de Strasbourg, gynécologue éminent, s'occupe alors de l'administration de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Il passe pour n'être pas commode et ne dément pas son nom qui, en allemand, signifie *orgueilleux* ; il fait sentir son autorité aux frères inférieurs que sont pour lui les pharmaciens qu'il qualifie naturellement de « *cuisiniers des médecins* ».

A la séance de rentrée de l'Université, le 17 novembre 1874, le doyen Stoltz développe une argumentation en faveur de l'autonomie des Ecoles de Pharmacie. Il s'oppose à leur fusion avec les Facultés de Médecine, dont l'éventualité a été proposée, et qui donnera lieu à la création des Facultés mixtes par la loi du 8 décembre 1874. C'est la mise en commun des services et leur organisation à Nancy qui ont servi de modèle pour cette création.

Alors que l'Ecole supérieure de Pharmacie est sous la tutelle de la Faculté de Médecine, l'article 12 de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) exige que deux

professeurs de la Faculté, alors appelés commissaires, fassent partie des jurys de l'Ecole supérieure. Ces commissaires sont élus par le Conseil de la Faculté de Médecine qui comporte aussi des professeurs de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Dans le registre des procès verbaux des séances de la Faculté de Médecine de Nancy de 1872 à 1892, et concernant le Conseil des 3-4-5 juillet 1872 traitant de l'organisation du transfert, à la page 6, il y est inscrit que le premier vote du Conseil désigne, comme commissaires médecins, les professeurs Rameaux (titulaire de la Chaire de Physique médicale et d'Hygiène) et Coze (titulaire de la Chaire de Matière médicale et Thérapeutique)

Lors de la séance du 21 décembre 1874, sont élus pour l'année 1875 : les professeurs Engel (titulaire de la chaire de Botanique et d'Histoire naturelle médicale) et Blondlot (titulaire de la chaire de Chimie médicale et Toxicologie).

Lors de la séance du 23 décembre 1875, ces deux commissaires, Engel et Blondlot, sont réélus pour l'année 1876.

En 1876, alors que l'Ecole supérieure de Pharmacie est déclarée autonome, il n'y a plus de professeurs de pharmacie au Conseil de la Faculté de Médecine mais les deux commissaires médecins restent à l'Ecole supérieure pour :

- la réception des pharmaciens de première classe
- la visite des officines et magasins des pharmaciens et droguistes.

Cette présence médicale, par les commissaires, est abrogée par le décret du 12 juillet 1878.

En effet, il faut attendre le **décret du 11 janvier 1876** pour que l'Ecole supérieure de Pharmacie cesse d'être administrée par la Faculté de Médecine. La Faculté étant en possession de locaux suffisants pour qu'ils soient distincts, le Président de la République, le maréchal de Mac Mahon, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, H. Wallon, décrète :

Article 1 : A dater de la publication du présent décret, l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy cesse d'être administrée par le Doyen de la Faculté de Médecine établie dans cette ville, et forme un établissement distinct.

Article 2 : Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes, des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Le professeur **Oberlin** devient le premier directeur de l'Ecole, pour quelques mois seulement, jusqu'au 15 octobre 1876. C'est Jacquemin qui lui succède.

Cette autonomie n'est que bénéfique pour l'enseignement de la pharmacie, tant au niveau des professeurs que des locaux. Le corps enseignant se précise, il est complet et stable, avec la nomination des professeurs Bleicher et Descamps. L'Ecole récupère la totalité des anciens locaux de la Faculté de Médecine.

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES COMMISSAIRES MEDECINS : (14 ; 15)

RAMEAUX (Jean-François) : né dans le Jura en 1805, il commence ses études de médecine à Strasbourg, puis les interrompt pour aller à Paris conquérir le titre de Docteur ès-Sciences mathématiques en 1833, puis celui de Docteur en Médecine deux ans plus tard. Il repart alors à Strasbourg, avec l'intention de faire une carrière universitaire. Après s'être présenté sans succès à l'agrégation de physiologie, il réussit au concours de mai 1839 pour les sciences physiques et chimiques. Rameaux prend la succession du titulaire de la chaire d'Hygiène et Physique, décédé dès le mois de décembre de la même année. Il se consacre alors entièrement à l'organisation de son laboratoire, ayant renoncé à toute pratique médicale. Lors de l'ouverture de la Faculté de Médecine de Nancy, Rameaux ne dispose d'aucun moyen et doit chercher asile chez ses collègues de la Faculté des Sciences, qui lui prêtent le matériel destiné aux démonstrations. Très rapidement, il obtient du ministère l'équipement nécessaire à la reconstitution d'un « cabinet de physique » très complet, qui lui permet d'organiser des travaux pratiques. Plusieurs de ses travaux concernent les rapports entre fonctions physiologiques et dimensions de l'individu. Il est un des premier à attirer l'attention sur l'importance de la surface corporelle, vers 1840, puisque la chaleur produite par l'organisme ne peut être cédée à l'extérieur que par son intermédiaire ; en théorie, par conséquent, tout

homéotherme devrait produire la même quantité de chaleur par mètre carré de surface corporelle. Il meurt subitement en 1878, à l'âge de 72 ans, encore en pleine activité. Les contemporains de Rameaux ont fait un vif éloge de ses qualités d'enseignant et de la conscience avec laquelle il occupait ses étudiants.

COZE (Léon) : né en 1819, il soutient sa thèse, à Strasbourg, en 1842 sur « le rétrocèle vaginal et sa cure radicale », puis s'adonne à la clientèle à Sainte-Marie-aux-Mines de 1844 à 1852. Il revient ensuite à Strasbourg, réussit avec succès les épreuves du concours d'agrégation, présentant une thèse sur « Histoire naturelle et pharmacologique des médicaments narcotiques fournis par le règne végétal ». En 1858, il devient titulaire de la chaire de Matière médicale et Thérapeutique, succédant à son père Jean Baptiste (1795-1875). Il prend sa retraite, dans la même chaire, en 1889. En plus de son enseignement théorique, Léon Coze assure l'enseignement pratique des maladies des vieillards à l'Hospice Saint-Julien. L'œuvre de Coze, tout en comportant divers travaux cliniques, notamment sur les maladies infectieuses, s'intéresse surtout à la matière médicale (uréthane, strychnine, etc.), à son champ d'action, ou encore au bacille tuberculeux. Professeur estimé, homme de devoir, d'opinions très arrêtées, il met au service de convictions profondes une volonté énergique et une parfaite droiture. Travailleur de laboratoire, il est un des précurseurs de la bactériologie. Il décède en 1896.

ENGEL (Louis-Charles) : né à Strasbourg en 1821, il est nommé agrégé en 1860. Il se voit alors confier, en 1872, à la Faculté de Médecine de Nancy, la chaire de Botanique et d'Histoire naturelle médicale. La mort prématurée d'Engel, en 1880, à l'âge de 58 ans, ouvre une succession difficile ; la chaire deviendra, bien plus tard, le support d'un enseignement de Bactériologie et Parasitologie.

BLONDLOT (Nicolas) : se référer au chapitre concernant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

LES PROFESSEURS VENUS DE STRASBOURG

LES PROFESSEURS VENUS DE STRASBOURG

(36)

Avant la guerre de 1870, le personnel enseignant de Strasbourg est composé de :

- 3 professeurs : **Oppermann** (chaire de Pharmacie et directeur de l'Ecole), **Oberlin** (chaire de Matière médicale), **Jacquemin** (chaire de Chimie).
- 1 professeur adjoint : **Schlagdenhauffen**, qui enseigne la toxicologie et la physique.
- 2 agrégés, pharmaciens militaires : **Strohl** et **Fleury**.
- 1 chargé de cours **: Schmitt**, pour l'enseignement d'histoire naturelle. En effet, la chaire d'Histoire naturelle a eu pour titulaire l'illustre professeur Frédéric **Kirschleger** jusqu'à son décès le 15 novembre 1869. Il avait eu pour agrégé, jusqu'au 10 août 1868, le pharmacien major Philippe **Cauvet** qui avait été promu et affecté hors de Strasbourg à cette date. A la suite de la mort de Kirschleger, l'enseignement est assuré par Charles-Ernest Schmitt, d'abord nommé agrégé provisoire le 6 décembre 1869.

Parmi ces professeurs strasbourgeois, sont transférés à Nancy :

- **Oberlin :** qui retrouve sa chaire de Matière médicale et assure aussi l'enseignement de la pharmacologie puis de la minéralogie.

- **Jacquemin :** fidèle à sa chaire de Chimie (générale, minérale et organique).

- **Schlagdenhauffen :** nommé professeur titulaire d'une nouvelle chaire, de Physique et Toxicologie, le 31 janvier 1873.

- **Schmitt :** nommé agrégé provisoire, chargé du cours de pharmacie dont la chaire reste vacante.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES ILLUSTRES PERSONNAGES TRANSFERES A NANCY :

OBERLIN (Ignace, Léon) (2 ; 39) : né à Strasbourg le 30 juillet 1810, il est reçu pharmacien de première classe à Paris, le 14 janvier 1834.

Le 28 novembre 1835, il est nommé professeur adjoint à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg et y enseigne la matière médicale. Il s'applique à former et installer, avec méthode, de riches collections de matière médicale.

Il est reçu docteur en médecine le 21 juillet 1857. Sa thèse a pour titre : « *Colchique d'automne* ». A cette époque la Colchicine est déjà isolée mais sa composition n'est pas encore fixée par analyse. C'est Oberlin qui donne une formule à ce spécifique des affections goutteuses et découvre le moyen de la convertir en un dérivé cristallisé entièrement nouveau, auquel il donne le nom de Colchicéine. Oberlin fait aussi paraître le résultat de recherches sur quelques substances médicamenteuses.

Le 12 novembre 1857, il devient professeur de matière médicale. Dix ans plus tard, il publie un « *Aperçu systématique des végétaux médicinaux, des végétaux alimentaires, ainsi que des végétaux employés dans les arts et dans l'industrie, avec indication de leurs principes immédiats et de leurs formules élémentaires* ».

Après la guerre de 1870, il va se fixer à Nancy, comme professeur de matière médicale du 1er octobre 1872 au 1er janvier 1882 (date de son départ à la retraite). Il prend une part active à l'installation de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Le 20 janvier 1876, lorsque l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy retrouve son indépendance, Oberlin en est nommé premier directeur officiel.

En collaboration avec Schlagdenhauffen, il publie de remarquables études sur l'Angusture, le bois de Santal, l'écorce d'Alstonia... Il ne quitte son cher laboratoire que six mois avant sa mort qui survient le 7 décembre 1884.

De lui on garde l'image d'un beau vieillard, réalisant le type accompli du professeur, toujours soigneusement cravaté de blanc et sanglé dans une redingote impeccable. Il sait imprimer à son cours une direction originale, bien à lui. Ses descriptions toujours précises sont accompagnées d'éléments de démonstration qui rendent ses leçons extrêmement profitables. Les auditeurs voient défiler devant eux tous les produits d'une collection unique patiemment et savamment constituée, dont ils étudient ainsi facilement les caractères.

NOMENCLATURE DES PRINCIPAUX TRAVAUX D'OBERLIN DEPUIS 1873 :

Note sur l'apomorphine : de ses caractères différentiels avec la morphine (1874).

Etude pharmacographique et clinique d'un nouveau succédané de l'écorce d'angusture (en commun avec Schlagdenhauffen, 1874).

Sur les écorces dites d'angusture vraie du commerce et principalement de l'angusture du Brésil (en collaboration avec Schlagdenhauffen, 1876).

De l'alcaloïde contenu dans l'angusture de Colombie (avec Schlagdenhauffen, 1876).

Etude histologique et chimique de différentes écorces de la famille des Diosmées (en commun avec Schlagdenhauffen ; mémoire couronné par l'Union scientifique des pharmaciens de France, 1878).

Du bois de Santal et de son essence (en commun avec Schlagdenhauffen, 1878).

Sur l'Ecorce d'Alstonia constricta (en commun avec Schlagdenhauffen, 1879).

Recherche sur la localisation du tannin dans les végétaux (en commun avec Schlagdenhauffen, 1880).

Le professeur OBERLIN

JACQUEMIN (Eugène, Théodore) (29 ; 33 ; 39) : né le 21 janvier 1828, à Schirmeck (Vosges), il est reçu bachelier ès-lettres en 1848 et bachelier ès-sciences physiques en 1849.

Il se fait inscrire comme élève stagiaire en pharmacie et, ensuite, comme étudiant, à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg, qui lui décerne la médaille d'or en 1852. Préparateur de chimie, le premier novembre 1850, il est reçu pharmacien de première classe à Strasbourg, le 31 août 1853. Sa thèse s'intitule: « *De quelques acétones et de leurs dérivés* ». Jacquemin conserve ses fonctions de préparateur jusqu'en décembre 1855, époque à laquelle Schlagdenhauffen lui succède.

Dispensé de la licence ès-sciences physiques, Jacquemin se fait recevoir docteur ès-sciences, en 1860, à Strasbourg, avec une thèse sur les cyanures à laquelle succèdent un certain nombre de travaux relatifs surtout aux compositions organiques.

Le 9 janvier 1855, Jacquemin est nommé agrégé (section de chimie, physique et toxicologie) à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg. Sa thèse s'intitule. « *De la putréfaction, au point de vue de la chimie, de la physique, de la toxicologie* ». Jacquemin est chargé, le 29 novembre 1856, du cours de chimie, en remplacement de Gerhardt, décédé. Nommé professeur adjoint le 15 juillet 1861, il continue à enseigner la chimie. Le 24 juillet 1869, une décision ministérielle l'autorise à ouvrir un cours de chimie agricole à la Faculté des Sciences de Strasbourg. Nommé, le 11 avril 1870, professeur de chimie, Jacquemin conserve cette chaire jusqu'à la fermeture de l'Ecole en août 1870.

Lors du transfert de l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg, il est nommé à la même chaire par le décret du premier octobre 1872. Le 15 juin 1874, Jacquemin est chargé d'une conférence de chimie organique, à l'Ecole, et il continue cet enseignement jusqu'au premier novembre 1889.

Il est nommé directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy le 13 octobre 1876, comme successeur d'Oberlin.

En recherche, il s'intéresse à de nombreux domaines et une liste de ses publications, parue en 1898, mentionne des travaux sur le pyrogallol, l'acide phénique, le nitrobenzène, la rhodéine, le pyrocathéchol, l'acide salicylique, etc., en français et en allemand, dans diverses revues. Il procède à de nombreuses analyses d'eaux, dont celles de Bussang, Martigny et Vittel, dans les Vosges, il s'intéresse beaucoup aussi aux couleurs d'aniline, aux nombreuses applications dans la chimie des teintures. Ses travaux portent également sur la chimie analytique, l'hydrologie, la toxicologie et, à la fin de sa vie, il installe à son domicile de Malzéville un laboratoire industriel, l' « *Institut de recherches scientifiques Jacquemin* », qui ne

disparaît que dans les années 1960 et dont les bâtiments existent toujours avec le nom du fondateur.

L'Académie de Médecine l'élit correspondant national pour la physique et la chimie médicales en 1875, puis associé national en 1894.

Il se dépense beaucoup pour essayer que Nancy soit le siège de l'Ecole du service de Santé Militaire, créée à Strasbourg en 1856 et qui avait disparu avec la défaite de 1870.

Il s'éteint dans sa quatre-vingt-deuxième année, en 1909, après avoir conservé, presque jusqu'à sa dernière heure, toutes ses facultés intellectuelles.

On conserve le souvenir de ses leçons brillantes où le professeur Jacquemin charmait son auditoire par un exposé lumineux dépouillé de tout détail inutile. Il semblait puiser son inspiration dans sa légendaire tabatière d'argent qu'il se plaisait à caresser. Doué d'une physionomie marquante où se reflétait son intelligence d'élite, il avait un don de la parole tout particulièrement séduisant. Par sa diction chaude et imagée, qui persuadait et entraînait, il était écouté dans ses cours avec le plus sympathique respect.

PRINCIPAUX ECRITS DE JACQUEMIN :

Analyse de la vase du Waldgiessen, et utilisation de la vase de nos rivières pour l'agriculture.

De la fabrication des engrais ammoniacaux par l'azote de l'air.

Analyse des eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges) et de Vittel (Vosges).

Acide érythophénique, corps nouveau, et réaction nouvelle du phénol de l'aniline. Action de l'ammoniaque sur les couleurs de l'aniline. Recherches analytique et toxicologique sur l'acide phénique.

Le pyrogallol en présence des sels de fer.

De la combinaison directe de l'acide chromique avec la laine et la soie, et de ses applications à la teinture et à l'analyse des vins.

Recherche toxicologique du cyanure de potassium, en présence des cyanures doubles non toxiques.

De la Nitrobenzine, au point de vue analytique et toxicologique.

Altération, corruption et assainissement des rivières.

Nouveau procédé de conservation du bois.

Recherche de la fuchsine dans les vins.

De la Rhodéine, au point de vue analytique.

La Morphine considérée comme agent réducteur ; nouvelle réaction de la Morphine.

Analyse des trois sources d'eaux minérales de Bussang (Vosges).

Le professeur JACQUEMIN

SCHLAGDENHAUFFEN (Frédéric, Charles) (3 ; 32 ; 33 ; 39) : né à Strasbourg, le 7 janvier 1830, il est reçu bachelier ès-lettres en 1848 et ès-sciences en 1853. Il est aide-préparateur et préparateur de chimie, le 7 décembre 1855, à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg.

Une place d'agrégé en pharmacie étant mise au concours, en 1854, Schlagdenhauffen se présente, est reçu et nommé, le 9 janvier 1855, à l'Ecole de Strasbourg. Appelé à Paris par Persoz, il remplit, au Conservatoire des Arts et Métiers, les fonctions de préparateur, auprès de son ancien maître.

A son retour à Strasbourg, en décembre 1857, il est reçu docteur ès-sciences physiques, à Nancy, le 30 décembre 1857, avec deux thèses sur la sulfure de carbone et la polarisation du quartz. Il est chargé du cours de toxicologie et physique à l'Ecole de Strasbourg, le 14 janvier 1857, en tant que professeur adjoint. Parallèlement, il termine ses études de médecine en 1863, et se présente aussitôt à l'agrégation de physique, mais sans succès. Il n'y est reçu qu'en 1869.

Il succède à Hepp, décédé à la suite de la guerre de 1870, comme pharmacien-chef des Hospices civils de Strasbourg, le premier mars 1871.

Au cours de la guerre, il dirige avec courage et compétence une ambulance dans Strasbourg. Il ne souhaite pas quitter la ville et devient professeur de chimie médicale à l'Ecole libre de Médecine et professeur de physique et toxicologie à l'Ecole autonome de Pharmacie.

A la suite de la fermeture de l'Ecole par l'autorité allemande, le 30 septembre 1872, Schlagdenhauffen vient à Nancy comme agrégé de la Faculté de Médecine et chargé de cours à l'Ecole de Pharmacie. Cet enseignement de physique et de toxicologie étant érigé en chaire magistrale, il en est nommé professeur titulaire le 31 janvier 1873, mais il enseigne aussi la chimie analytique et la pharmacodynamie.

Son expérience et sa renommée le conduisent à de nombreuses fonctions. Il est associé aux travaux de la Commission des logements insalubres de Nancy et à ceux du Conseil d'hygiène du département de Meurthe-et-Moselle. Il est nommé directeur de l'Ecole de Nancy le 15 octobre 1886, il le reste jusqu'à sa retraite officielle le premier novembre 1900. En réalité, il y continue ses recherches presque jusqu'à sa mort, le 16 juillet 1907.

On garde l'image de ce maître comme « *homme des laboratoires* », oubliant « *le manger, le dormir et le boire* », quand il était plongé dans quelque recherche ardue, mais toujours passionnante. Ses distractions restent légendaires et on se souvient l'avoir trouvé un jour, debout devant sa table de recherches, ayant de l'eau jusqu'aux chevilles et n'en continuant pas moins ses investigations : un gros robinet ouvert par mégarde avait inondé la pièce, sans qu'il s'en aperçut. Pour ses cours à l'amphithéâtre, il endossait une queue de pie à longs pans dont, bien souvent, il se servait pour effacer au tableau noir les nombreuses formules qu'il venait d'y inscrire...

TRAVAUX DE SCHAGDENHAUFFEN POSTERIEURS A 1871 :

1872-1873 : Sur le sous-nitrate de bismuth.

Solubilité de quelques sels de quinine.

Action des agents oxydants de la glycérine.

La Pyruvine.

Altération de la liqueur cupro-potassique.

Solubilité des sels de quinine dans la glycérine.

Impuretés du carbonate de lithine du commerce.

Sur le chlorhydrargyrate de potasse.

Sur le rhizome de petasites vulgare.

Principe actif des coronilles.

Localisation du tanin dans les végétaux.

La Schotia latifolia.

Principes actifs des écorces de la famille des Diosmées.

Sur les eaux de Schierznach et de Baden, en Suisse.

Action du sulfure de sodium sur la glycérine.

Sur quelques réactions des alcaloïdes.

Sur le vin de quinquina.

Considérations mécaniques sur les muscles.

1873-1874 : Sur l'oxydation de l'acide pyrogallique.

Sur la coloration bleue de la résine de gayac.

Sur l'iodure de soufre.

Sur l'hyposulfite de soude.

Action du chlorure ferrique sur les sulfures.

Affinité des métaux pour le soufre.

Dosage d'un mélange d'hydrogène sulfuré et de sulfures.

Etude pharmacologique d'un nouveau succédané de l'écorce d'angusture vraie de Colombie (en commun avec Oberlin).

Action de l'hypermanganate sur les sulfures.

Réaction des hyposulfites.

Sur les bromures et les iodures métalliques.

1874-1875 : Affinité des métaux pour le soufre.

Dosage d'un mélange d'acide arsénique et d'oxyde d'antimoine.

Action de l'iode sur les carbonates alcalins.

Sur une cause d'erreur, dans les recherches médico-légales des alcaloïdes.

Sur l'iodure d'azote.

Sur les combinaisons ammoniacales du mercure.

Action des iodures sur les bases mercuriques.

Sur le déplacement du chlore par l'iode.

Action d'un mélange d'iode et de chlorure mercurique sur les composés organiques.

Sur le déplacement du chlore par le brome.

Dosage d'un mélange de sulfites et d'hyposulfites.

Détermination quantitative de l'étain, de l'antimoine et de l'arsenic.

Emploi de l'hypobromite dans l'analyse.

1875-1876 : Sur les écorces d'angustures.

De l'Huile et de l'Oléo-résine du Calophyllum inophyllum (en commun avec Heckel).

Sur l'alcaloïde de l'écorce d'angusture (en commun avec Oberlin).

1876-1877 : Traduction du *Traité d'analyse chimique appliquée à la physiologie et à la pathologie*.

Sur le sulfocyanate de potassium.

Action du cyanure rouge sur les sulfures.
Action des oxydants sur le sulfocyanate de potasse.
Sur le persulfocyanogène.
Sur l'essence d'angusture de Colombie.
Sur les sulfocyanates en présence des acides oxygénés.
Sur l'iodure mercureux.

1878-1879 : Sur la sensibilité des réactifs de la magnésie .
Sur l'iodure de plomb bleu.
Présence du sélénium dans l'acide chlorhydrique.
Sur les sulfo-arséniures (en commun avec Schmitt).
Recherche histologique et chimique de quelques écorces de la famille des Diosmées (en commun avec Oberlin).
Sur la séparation de l'acide phosphorique d'avec les terres alcalines.
Sur l'essence de Santal (en commun avec Oberlin).
Sur l'écorce d'alstonia constricta (en commun avec Oberlin).

1880 : Traité de chimie physiologique de Gorup-Besanez.
Analyse chimique des végétaux de Dragendorff.

1888 : Traité de l'analyse chimique des liquides et des tissus de l'organisme.

1889-1890 : Neuf publications sur des questions de chimie végétale et appliquée à l'agriculture ; en outre, un volume de Chimie physiologique de l'encyclopédie chimique de Frémy.

1890-1894 : Trente-cinq mémoires et notes relatifs à des analyses de plantes et de produits végétaux, en collaboration avec Heckel et Reeb.

1894-1898 : Dix-huit mémoires et notes intéressant principalement la chimie végétale et agricole. Rapports de médecine légale. Etudes spéciales de toxicologie.

1898-1900 : Recherches toxicologiques. Etudes de graines oléagineuses de nos colonies, au point de vue alimentaire et industriel. Quatre rapports de justice, dans des cas d'empoisonnement.

Le buste du professeur SCHLAGDENHAUFFEN
par Bussières (photo P. Labrude, salle des actes de la
Faculté de pharmacie de Nancy)

SCHMITT (Charles, Ernest) (1 ; 39) : né le 2 mars 1841, à Strasbourg ; il est reçu bachelier ès-lettres en 1858 et ès-sciences en 1859. Il est préparateur adjoint à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg en 1862, et de chimie à la Faculté des Sciences en 1865. La même année, il est reçu pharmacien de première classe, le 22 juillet 1865, licencié ès-sciences physiques en 1866, et chargé des fonctions d'agrégé à l'Ecole de Pharmacie en 1868.

Il est successivement chargé, à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg, des cours d'histoire naturelle médicale en 1869, à la mort de Kirschleger, et de pharmacie en 1870.

Après l'annexion, il quitte son pays et opte pour la France. Il vient alors faire partie de la nouvelle Ecole de Nancy où il est chargé du cours de pharmacie du 31 janvier 1873 au premier novembre 1874.

Le 25 janvier 1875, il est reçu docteur ès-sciences physiques à Nancy. C'est là que les fondateurs des Facultés catholiques de Lille viennent le chercher pour lui offrir une chaire dans l'enseignement libre. Schmitt part alors se fixer à Lille et occupe la chaire de Pharmacie à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie. Il remplit ces doubles fonctions avec une rare compétence et un dévouement sans bornes depuis la fondation des Facultés catholiques. Il ne descend de sa chaire que le jour où ses forces le trahissent et c'est alors pour s'aliter et ne plus se relever.

En dehors des facultés, il réalise encore de nombreuses communications aux diverses sociétés savantes dont il est membre. Il est successivement secrétaire général, puis vice-président du Comité agricole, président du Comité de chimie de la Société industrielle, expert près des tribunaux, etc.

Atteint pendant plusieurs mois d'une affection qui, malheureusement, ne pardonne pas, il supporte avec une résignation toute chrétienne les souffrances imposées par une maladie dont ses collègues et ses amis doivent se déclarer vaincus. C'est avec courage et sans défaillance qu'il voit venir la mort et qu'il fait à Dieu le sacrifice d'une vie si bien remplie, le 21 mai 1905.

De lui reste le souvenir de son intelligence vive, de sa volonté tenace, de son caractère énergique, résolu de se suffire par son travail et une application persévérante. Son sentiment profond du devoir se traduisait par une loyauté rigoureuse dans toutes ses relations. De là, certaines surprises et une irritation que l'on conçoit, mais heureusement passagère, quand il voyait que la réciprocité lui faisait défaut. D'une nature active, exubérante même, il montra toujours, dans son enseignement, une ardeur juvénile qui remuait jusqu'aux plus indolents et éveillait

leur énergie. On ne pouvait se laisser aller à la paresse sous sa direction : travailleur infatigable lui-même, il aimait les travailleurs et, s'il lui arrivait, par hasard, de rencontrer un élève moins courageux, il le harcelait sans trêve et, finalement, le poussait, avec une brusquerie bienfaisante, vers le succès. D'une droiture exceptionnelle, il inculquait à ses élèves les principes d'une morale sévère, d'une honnêteté scrupuleuse, nécessaire plus que la science même, à l'honorabilité de la profession.

LISTE DES TRAVAUX DE SCHMITT :

De l'acide perchlorique dans l'eau de chlore (1865).

Etude sur le sarracenia purpurea (1871).

Le Codex français et la Pharmacie germanique (1871).

Analyse des résidus de fabrication du prussiate jaune de potasse (1874).

Procédé de dosage des tannins (1875).

Appareil d'extraction et de dosage par déplacement continu (1875).

Préparation de l'huile phosphorée et de capsules d'huile phosphorée (1875).

Le bois de gaïac (1875).

Les extraits Pharmaceutiques (1878).

Le sirop d'écorces d'oranges amères (1879).

Le seigle ergoté et les ergotines (1880).

Le dosage de la morphine dans l'opium (1880).

Préparation d'un vin digestif à base de maltine et de pepsine (1881).

Le sirop d'Ipecacuanha du Codex (1881).

L'acide prussique médical, les hydrolates de laurier-cerise et d'amandes amères (1882).

La résorcine (1882).

Le beurre et ses falsifications (1882).

Le beurre et ses colorants artificiels (1882).

De la posologie des toxiques (1882).

Etude sur l'extrait de ratanhia (1883).

Dosage des acides gras libres, dans les huiles végétales (1883).

Le chloroforme pour anesthésie (1883).

Etude sur l'analyse des beurres (1885).

Dosage des huiles dans les graines oléagineuses (1886).

Influence de la pression sur la composition des jus de betteraves (1888).

Le sucre de houille (1890).

Un kermès d'arsenic (1898).

Limonade purgative, au citrate double de sodium et de magnésium (1898).

Les sulfures d'arsenic (1899).

Les mastics à base de sels métalliques (1901).

Le Codex et le sirop de bourgeons de pins (1902).

Le jus de citron dans le traitement du rhumatisme (1902).

Le professeur SCHMITT

ET POUR MEMOIRE :

OPPERMANN (Charles-Frédéric) (13 ; 28 ; 39) : né à Strasbourg le 10 novembre 1805, après avoir achevé ses études en France, il est élève de Liebig en 1829 et 1830, à Giessen. Il est reçu docteur ès-sciences à l'Université de cette ville en 1830 et pharmacien de première classe, à l'Ecole de Paris, en 1833.

Rentré à Strasbourg, il est attaché dès 1835, à l'Ecole de Pharmacie de cette ville, en qualité de professeur adjoint, en même temps qu'Oberlin. Il introduit les travaux pratiques de chimie, à titre d'enseignement normal. Les élèves font non seulement des exercices d'analyses, mais aussi des préparations chimiques et pharmaceutiques, qui contribuent à former les collections de l'Ecole.

En 1840, une ordonnance royale, rattachant à l'Université les Ecoles de Pharmacie qui ont jusqu'alors évolué en dehors de son orbite, permet l'édification, dans les jardins de l'Académie, d'un bâtiment spécial pour l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg. Cependant, par suite de difficultés budgétaires, il ne peut être aménagé et utilisé pour l'enseignement qu'en 1845. Oppermann est reçu docteur ès-sciences physiques, à Strasbourg, cette même année. Sa thèse, soutenue devant son maître Persoz, a pour sujet : « *Considérations sur les poisons végétaux qui peuvent être retrouvés en cas d'empoisonnement* ». Ce travail, de 51 pages, est suivi d'un tableau synoptique des réactions de sept alcalis les plus usuels.

En 1848, il est nommé directeur de l'Ecole en remplacement de Persoz. Peu après, il cède sa chaire de Toxicologie à Schlagdenhauffen pour occuper, avec distinction et dévouement, celle de Pharmacie galénique et chimique.

Ses obligations de professeur et d'administrateur, jointes à d'autres fonctions publiques, ne lui permettent pas de consacrer beaucoup de temps à des recherches originales. En 1865, après de nombreux efforts, il parvient à faire agrandir les bâtiments de l'Ecole et augmenter son matériel scientifique.

Les événements de 1870 mettent fin à sa carrière et à sa vie. Il meurt à Strasbourg le 12 septembre 1872.

Son grand âge et sa notoriété scientifique lui conféraient beaucoup d'autorité. Son cours était écouté en grand silence, car ses auditeurs tenaient à éviter toute fatigue au vieux professeur, atteint depuis de nombreuses années d'une toux opiniâtre.

KIRSCHLEGER (Frédéric) (13 ; 28) : né à Munster (Haute-Alsace) le 7 janvier 1804, il fait son stage à Ribeauvillé et à l'hôpital civil de Strasbourg. Dès 1825, il dresse une « *Liste des plantes les moins communes d'Alsace et des Vosges* ». Quatre années après, il fait paraître une remarquable dissertation sur les eaux minérales des Vosges. Il exerce pendant peu d'années la profession médicale dans sa ville natale, puis abandonne rapidement sa clientèle pour revenir à son étude favorite, la botanique.

Venu à Strasbourg en 1831, il est aussitôt attaché à l'Ecole supérieure de Pharmacie de cette ville et titularisé professeur de Botanique peu après. C'est en 1846 qu'il soutient, à Strasbourg, pour l'obtention du titre de docteur ès-sciences, une thèse intitulée : « *Essai sur les folioles capriques ou capridies, dans les plantes angiospermes* ». On lui doit plus de cent mémoires sur les sciences naturelles, principalement la botanique ; mais son œuvre capitale est : « *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes* », publiée en trois volumes par livraisons successives, entre 1852 et 1862. On note des suppléments à cette Flore dans les *Annales de la Société Vogéso-Rhénane* parus entre 1863 et 1868. Kirschleger travaille sur une deuxième édition de son œuvre quand la mort vient le surprendre, à la suite d'une courte maladie à la fin des vacances, le 15 novembre 1869.

On garde le souvenir de ses leçons très attrayantes, où il n'omettait jamais par exemple, dans ses cours sur les organes de la fécondation, de déclamer avec une

juvénile ardeur les plus beaux distiques écrits par le poète allemand Goethe sur les amours des plantes. Durant les herborisations, il donnait l'exemple de la gaieté et ne dédaignait pas à l'occasion d'entreprendre avec ses compagnons de route une étude comparée des meilleurs crus du vignoble alsacien.

LE PROBLEME DES PHARMACIENS MILITAIRES

LE PROBLEME DES PHARMACIENS MILITAIRES

(21 ; 36 ; 51)

Le décret du premier octobre 1872 ne mentionne pas clairement les emplois d'agrégés, ni les noms de ceux qui les occupaient à Strasbourg.

Le décret a nommé Fleury à Nancy, on ne sait pas pourquoi puisqu'il n'est plus en exercice et que son affectation militaire n'est ni Strasbourg, ni Nancy. Les courriers conservés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle indiquent que sa situation particulière a été évoquée. Il est question qu'il vienne à Nancy et assure l'enseignement fait par Delcominète. Mais cela ne se réalise pas.

A l'opposé et curieusement, le décret ne fait pas mention de Strohl, pourtant agrégé en exercice à Strasbourg en 1870. Il demande donc sa réintégration dès mars 1873 et il l'obtient le 30 avril mais sans pouvoir venir à Nancy où il n'est pas affecté. Il est question, dans les courriers, qu'il soit affecté à l'hôpital militaire de Nancy, mais il ne viendra pas. En effet, le ministre de la Guerre, le général Courtot de Cissey, s'oppose à tout cumul d'activité pour les pharmaciens militaires qui sont en même temps professeurs ou agrégés ; ses mots en 1874 sont les suivants : « *on est militaire ou professeur et hors cadre, sans solde et avec perte du tour d'avancement* ».

Philippe Cauvet, ex-agrégé strasbourgeois, pharmacien militaire lui aussi, pose sa candidature pour la chaire d'Histoire naturelle ce qui n'est pas sans poser problème.

1. LA FORMATION DES PHARMACIENS MILITAIRES (35)

L'Ecole spéciale de Médecine et de Pharmacie militaires, créée par le décret du 13 novembre 1852, a pour but de familiariser les docteurs en médecine et les maîtres en pharmacie, qui sont admis comme stagiaires, avec les principaux aspects de la médecine et de la pharmacie dans l'Armée de terre, en particulier avec les conditions particulières d'hygiène et de réglementation. Pour la pharmacie, les conférences portent sur la pharmacie militaire d'après le formulaire de l'Armée, la compatibilité, l'hygiène et la médecine légale, la chimie appliquée à l'hygiène et aux expertises dans l'armée. La durée du stage est de un an.

L'Ecole impériale du service de Santé Militaire de Strasbourg, créée par un décret de Napoléon III en date du 12 juin 1856, ouvre le 3 novembre 1856. En l'absence de locaux, elle s'installe dans l'hôpital militaire et les élèves médecins se logent en ville. Le recrutement et le fonctionnement sont modifiés par le décret du 28 juillet 1860 et l'Ecole dispose, en septembre 1861, d'un bâtiment voisin de la cathédrale. Elle doit assurer aussi, à partir de 1864, la formation des pharmaciens qui suivent les enseignements de l'Ecole supérieure de Pharmacie et dont les stages militaires ont la même durée de trois ans que pour des élèves civils. Pour encadrer et aider les élèves médecins et pharmaciens, l'Ecole dispose de répétiteurs dont un de botanique et d'histoire naturelle et un de pharmacie et de matière médicale.

Les pharmaciens militaires peuvent présenter des thèses pour les concours d'agrégation en vue d'obtenir des postes d'agrégés dans les universités. Nommés pour cinq ans, ils remplacent les professeurs en cas d'empêchement et peuvent ouvrir des cours complémentaires.

2. LES AGREGES MILITAIRES

FLEURY (Gaston-Clément) (11) : né le 30 décembre 1833 à Chenay (Deux-Sèvres), il entre au service militaire, à Strasbourg, le 10 octobre 1855, comme sous-aide titulaire. Reçu pharmacien de première classe à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg en décembre 1857, Fleury est admis au Val-de-Grâce à Paris en qualité de pharmacien stagiaire et fait, comme aide-major, en 1859, la campagne d'Italie. Nommé au concours en 1863, répétiteur à l'Ecole du service de Santé Militaire de Strasbourg, fonction qu'il exerce pendant près de sept ans, il devient, après de brillantes épreuves, professeur agrégé en chimie appliquée à l'hygiène à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, de février 1870 à janvier 1876.

Pendant la durée de son répétitorat militaire à Strasbourg, les six promotions d'élèves de l'Ecole, de 1864 à 1869, lui passent entre les mains. Fleury est nommé, le 31 décembre 1866, professeur agrégé à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg dans la section de chimie et physique médicales.

Sa renommée scientifique est incontestable. Sa thèse de doctorat ès-sciences physiques de 1864 porte sur des recherches chimiques relatives à la germination. Le 31 décembre 1866, sa thèse d'agrégé, section de chimie médicale et toxicologie, de 70 pages, s'intitule : « *Des mouvements de chaleur qui se manifestent pendant l'action chimique, soit par la combinaison, soit par la dissociation des corps, comment on les mesure, quelles conséquences on en tire.* »

Maintenu au Val-de-Grâce durant le conflit de 1870, le pharmacien-major Fleury y devient le chef effectif du service pharmaceutique. Sa carrière militaire est particulièrement brillante dans les diverses étapes qu'il parcourt tant en France qu'en Afrique. Nommé pharmacien principal de première classe en 1883, il vient, de l'hôpital du Dey à Alger, diriger, à Marseille, l'important service de la réserve des médicaments du service de santé.

Sa notoriété est telle que le ministre de l'Instruction publique lui offre la chaire de Pharmacie et de Toxicologie à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Fleury accepte cette nouvelle situation et prend prématurément la retraite de son grade, en novembre 1889.

Le professeur Fleury quitte définitivement l'enseignement supérieur en 1903, par limite d'âge. Il se retire à Talence, près de Bordeaux, et décède le 28 juillet 1910.

RELEVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE FLEURY :

Cette liste présente bien des lacunes ; elle a été reconstituée, en partie, d'après la Table générale *du J. Ph. Ch.* et d'après le catalogue « *Of scientific papers* », publié par la Société de Londres.

1861 : Examen hydrotimétrique des eaux du camp de Châlons.

1862 : Sur une transformation de l'urée.

1864 : Sur la chaleur de combustion de l'acide formique.

Recherches chimiques relatives à la germination.

1865 : Sur l'action mutuelle de l'acide cyanhydrique et de l'eau.

1866 : Sur les différences entre les maxima et les minima de température diurne.

Des mouvements de chaleur qui se manifestent pendant l'action chimique, soit par la combinaison, soit par la dissociation des corps ; comment on les mesure, quelles conséquences on en tire.

1867 : Essai des opiums.

1868 : Sucre des vins.

Exposé d'une méthode propre à la formation des émétiques et autres tartrates doubles.

Points de fusion et d'ébullition.

1872 : Méthode d'analyse organique immédiate.

1873 : Mélanges liquides.

Sels de quinines et moisissures.

1875 : Agaric blanc.

Arséniate de soude.

1875 : Phénomène thermique qui accompagne l'inversion.

Transformation de l'oxalate d'ammoniaque.

1876 : Analyse de l'eau dans l'Oued Kaider.

1877 : Eau de Rabel.

Maturation des dattes.

Procédés pour évaluer l'alcool dans les liquides.

Contribution à l'analyse volumétrique.

Analyse de l'eau sulfureuse de Berrouaghia.

1878 : Ecorce de Goyavier.

Solubilité de la magnésie.

1879 : Dosage de la morphine.

1880 : Recherche du principe actif du garou.

Présence du zinc dans l'organisme.

Recherche des taches de sang.

Arséniate de soude officinal.

1881 : Sur la gutta-percha.

1883 : Destruction spontanée de l'acide oxalique.

1884 : La crème de tartre dans les vins algériens.

Sur la gomme de Grevillea.

Dosage des alcaloïdes.

Détermination de la densité des corps poreux.

1887 : Emploi du compte-gouttes pour l'acide phénique.

Action de l'iode sur le fer.

1890 : Note sur les injections hypodermiques de quinine.

Hydrate de magnésie.

Sur un nouveau mode de filtration applicable à l'eau d'un fleuve.

1892 : Absorption du brome par différents corps.

Dosage du tanin.

Emploi du tribromure d'allyle.

Contribution à l'étude de l'eau de la Loire.

Etude sur le mellite de roses rouges.

1895 : Recherche toxicologique du sel d'oseille à la suite d'un empoisonnement par ce sel.

Sur un emploi de chloroforme dans les expertises médico-légales.

Sur le fer réduit par l'hydrogène.

1896 : Rapports de médecine légale.

1897 : Sur la préparation du bromure de strontium.

Décomposition de l'iodoforme par la lumière.

1898 : Rapports de médecine légale. La réclame pharmaceutique.

1899 : Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Ecole de Médecine de Nantes.

Les inconvénients d'une prescription incomplète.

Sur l'acide oxalique de l'Oseille.

1900 : Recherche toxicologique de l'acide azotique.

1901 : Réaction caractéristique de la morphine.

1902 : Sur la préparation du papier au sublimé.

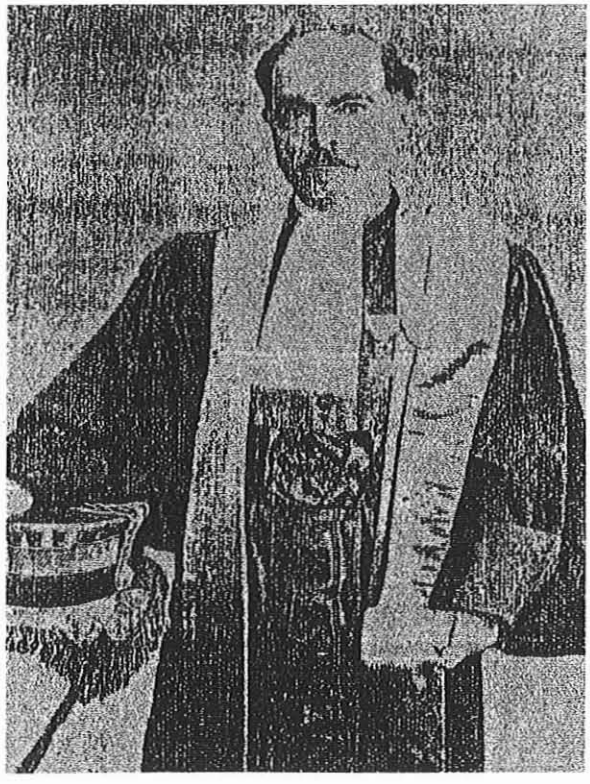

Le professeur FLEURY

STROHL (Georges-Emile) (10 ; 39) : né à Bouxwiller (Bas-Rhin), le 9 mai 1827, il est bachelier ès-sciences mathématiques en 1851 puis préparateur de physique à la Faculté des Sciences de Strasbourg en 1852. Strohl est reçu, à Strasbourg, pharmacien de première classe le 16 avril 1854, il est pharmacien stagiaire le 10 septembre 1855. A Lyon, il est pharmacien aide-major de deuxième classe le 10 septembre 1856 et, le 28 mai 1859, il est aide-major de première classe au corps expéditionnaire en Chine. De retour en France, Strohl est major de deuxième classe le 9 mars 1864, à l'hôpital Saint-Martin à Paris, et à Strasbourg. En 1865, il obtient son diplôme de docteur ès-sciences physiques avec une thèse traitant des dépôts dans l'eau minérale, notamment dans celle d'Allevard, dans le Graisivaudan, près de Grenoble. Le 31 décembre 1866, il est agrégé à l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg avec une thèse de 74 pages intitulée : « *De l'emploi du microscope, dans les analyses chimiques et spécialement dans les analyses médico-légales* ». Le 8 octobre 1870, il est major de première classe à Strasbourg, à Lyon, au camp de Châlons et à Belfort. En 1873, il est agrégé à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, mais il n'y vient pas. Le 10 avril 1879, à Constantine, il est principal de deuxième classe, puis de première classe le 18 mai 1881 à Alger. Ses voyages s'arrêtent alors dans cette ville, il est nommé, quelques mois avant sa mort, pharmacien en chef de la division d'Alger mais il décède le 23 avril 1882. Ses recherches sont nombreuses, de même que ses publications et ses traductions d'ouvrages allemands. Strohl avait répondu par un énergique refus aux offres les plus avantageuses qui lui furent faites par l'Université allemande, de rester à Strasbourg après l'occupation prussienne.

RELEVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE STROHL :

Recherches sur le dépôt de l'eau sulfureuse d'Allevard.

De l'hydrotimétrie appliquée à l'analyse de l'eau de quelques rivières de la Chine.

Observations météorologiques faites en Cochinchine depuis le mois de mars 1861 jusqu'au mois de février 1862.

Analyse sulfhydrométrique des eaux de Barèges.

Nouvelle méthode alcalimétrique applicable surtout aux liquides colorés.

Sur la recherche des acides minéraux dans le vinaigre.

Sur le dosage du glucose dans les urines.

Examen des eaux des forts de Belfort et de la place de Montbéliard.

Procédé pour rendre potables les eaux magnésiennes et séléniteuses.

Recherches sur les boues sulfureuses et en particulier sur celles d'Allevard.

De l'emploi du microscope dans les expertises médico-légales.

Quelques traductions d'ouvrages allemands :

Guide pour l'analyse de l'urine, des sédiments et des concrétions urinaires au point de vue physiologique et pathologique, par Casselmann.

Instruction sur la recherche des poisons et la détermination des taches de sang dans les expertises médico-légales, par Julius Otto.

Guide pour l'analyse de l'eau au point de vue de l'hygiène et de l'industrie, précédé de l'examen des principes sur lesquels on doit s'appuyer dans l'appréciation de l'eau potable, par Reichardt.

Instruction sur l'essai chimique des médicaments, par Schmid et Wolfrum.

CAUVET (Philippe-Emilien-Luc-Désiré) (28 ; 35) : né à Agde le 16 octobre 1827, il est reçu pharmacien de première classe à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier le 13 mai 1854.

Il prend alors du service dans l'armée et est d'abord commissionné à l'Ecole spéciale de Médecine et de Pharmacie militaires du Val-de-Grâce à Paris, avec le grade de pharmacien aide-major stagiaire, le 11 septembre 1854.

A l'issue de cette formation vont commencer les affectations et les mutations. Il s'agit d'abord de l'hôpital militaire de Toulouse, le 20 février 1855, dans le grade d'aide-major de deuxième classe.

Il est ensuite employé aux ambulances de l'armée d'Italie à compter du premier mai 1859 et promu à la première classe le 28 du même mois. Arrivé en Italie le 17 mai, aux ambulances en juin, il est rapidement de retour en France.

Cauvet est reçu au concours de répétiteur de botanique et d'histoire naturelle des médicaments à l'Ecole impériale du service de Santé Militaire de Strasbourg et y prend ses fonctions le 26 novembre 1860, jusqu'au 10 août 1868.

Il est reçu docteur ès-sciences naturelles le 12 août 1861, à Strasbourg, avec une thèse de botanique de 120 pages intitulée : « *Etude sur le rôle des racines dans l'absorption et dans l'excrétion* ».

En 1864, Cauvet se présente au concours d'agrégation de pharmacie, dans la section histoire naturelle médicale et de pharmacie en soumettant une thèse d'agrégation de 125 pages intitulée : « *Des Solanées* ».

Reçu, il est institué agrégé d'histoire naturelle à l'Ecole de Strasbourg le 9 décembre 1864, il y demeure jusqu'au 10 août 1868, date d'expiration de ses fonctions de répétiteur à l'Ecole de Santé Militaire et de sa mutation.

En 1865, il enseigne la physiologie végétale et est aussi chargé d'un cours complémentaire de zoologie aux élèves de pharmacie.

En mai et juin 1868, Cauvet est aussi chargé du cours de botanique et vient suppléer le professeur de pharmacie, Oppermann, en juin 1865.

Le 10 août 1868, promu pharmacien major de première classe, Cauvet est nommé aux hopitaux militaires de la division de Constantine où il reste jusqu'au milieu de 1870.

Pharmacien-chef de l'hôpital militaire de Bougie, il affirme sa vocation de botaniste et réalise un herbier de plus de 300 espèces locales, recueillies aux environs immédiats de la ville et au Djebel El Gouraïa.

Rentré en France, Cauvet soutient, le 31 août 1870, sa thèse de doctorat en médecine à Montpellier, Strasbourg étant en guerre, avec un travail de 78 pages intitulé « *Du protoplasma* ».

Pendant le conflit, Cauvet est affecté à Paris dans plusieurs hôpitaux militaires, puis à Toulouse le 14 juin 1871, puis de nouveau à Constantine à partir du 10 novembre 1871 et jusqu'en 1874.

Le 13 mars 1874, il est candidat pour la chaire d'Histoire naturelle, restée vacante depuis le transfert de l'Ecole. Oberlin fait le rapport de ses titres et travaux le 24 avril. Le premier juin 1874, Cauvet est donc nommé professeur d'histoire naturelle à Nancy, mais il n'accepte pas d'être mis hors cadre et sans solde.

Il souhaite soit une autorisation de cumul pour un an et une affectation militaire à Nancy après quoi il demanderait sa mise en retraite, soit une mise en congé de ses fonctions professorales pour un an de manière à pouvoir rester en Algérie jusqu'à sa retraite.

Un congé d'inactivité sans traitement lui est accordé pour l'année 1874-1875 par arrêté du 14 septembre 1874.

Le 20 septembre 1874, Cauvet est nommé pharmacien-chef de l'hôpital militaire de Nancy qui n'est qu'à quelques centaines de mètres de l'Ecole de Pharmacie, ce qui faciliterait l'exercice simultané des deux fonctions.

Début décembre, Cauvet n'a toujours pas rejoint l'Ecole et comme on l'attend à l'hôpital pour le 4, on n'a pas nommé de suppléant.

Le 28 décembre la situation n'a toujours pas évolué mais il est installé dans son appartement de service à l'hôpital. Le ministre de la Guerre, le général Courtot de Cissey, demande la démission de Cauvet de ses fonctions professorales.

Cauvet poursuit le cours de sa vie militaire en restant à Nancy jusqu'au 15 octobre 1875. Il rejoint ensuite l'hôpital de Vincennes où il est promu pharmacien principal de deuxième classe, le 20 mars 1876 ; puis l'hôpital des Colinettes à Lyon, le 11 juin 1877.

Quelques semaines auparavant, le 24 avril 1877, jour de la création de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon, Cauvet est nommé professeur de matière médicale, autorisé à conserver ses fonctions militaires (notons qu'à ce moment, le général Berthaud vient de succéder à Courtot de Cissey).

Cauvet est promu pharmacien principal de première classe, le 26 avril 1879, avec mutation comme directeur à la pharmacie centrale des hôpitaux militaires. Il est employé, le 14 janvier 1881, à la Réserve des médicaments de Marseille.

Il demande à ce moment sa mise en retraite qui est effective le 10 juillet 1881. Plusieurs raisons expliquent son départ de l'Armée, sans doute les difficultés et les

fatigues de ses affectations distantes de Lyon, et aussi parce ses chances d'être promu pharmacien inspecteur sont réduites.

A la Faculté de Lyon, Cauvet est professeur de matière médicale et de botanique pendant 13 ans, de 1877 à sa mort en 1890, après une très courte maladie.

Ses traits généraux sont décrits par le professeur Gayet : amour du travail, entrain méridional, énergie faite de bonne humeur et d'un certain laisser-aller, esprit scientifique et militaire aventureux et discipliné, cœur droit et honnête, rapports faciles et sûrs... ».

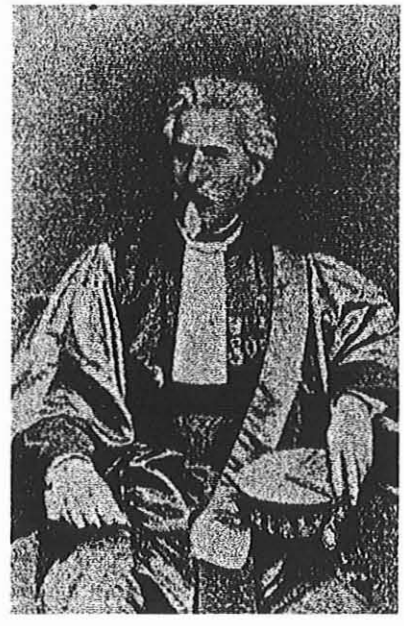

Le professeur CAUVET

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.
~~DIRECTION~~
DU
SERVICE DE SANTÉ
BUREAU
des Hôpitaux

ÉTAT DES SERVICES

de M. Fleury, Gustave Clément

Surnom (s'il a lieu) :

né le 30 Décembre 1833 à Chenay département de Deux Sèvres

fils de Joseph Augustin et de Virginie Louvaget

marié le 17 Septembre 1862 à Bellevue (Seine et Oise)

alors domiciliée à Paris 9e arrondissement département de la Seine

autorisation du 4 Juin 1862.

(2)

(1) Nom et prénoms.

(2) Indiquer, s'il y a lieu, en cet endroit les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changements de nom (dates du décret ou du jugement), etc., etc.

SERVICE HISTORIQUE DES ARCHIVES

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, positions diverses, écoles, missions, où l'officier a servi. 1	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus. 2	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes nos 1 et 2. 3	DURÉE DES SERVICES. Ans. 4	Mois. 5	Jours. 6	OBSERVATIONS. 7
Division d'Alger	Aide-major 2e classe	10 Octobre 1855				Pharmacien de 1re classe, école supérieure de Pharmacie de Paris le 26 Décembre 1857. Autorisé à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg le 31 Décembre 1860.
id.	Id. commissionné	16 Février 1856 (Rang de 10 Octobre 1855)				
Hôpital du Val-de-Grâce	id.	2 Octobre 1856				
École impériale de médecine et de pharmacie	Aide-major	12 Janvier 1858				
Hôpital de Strasbourg	Aide-major de 2e classe	21 Novembre 1858				
Armée d'Italie (ambulance de la Garde impériale)	id.	21 Avril 1859				
Hôpital de Colmar	id.	22 Septembre 1859				
Détaché au Camp de Châlons	id.	15 Mai 1860				
Hôpital du Val-de-Grâce	id.	15 Octobre 1860				
id.	Aide-major de 1re classe	1er Décembre 1860 (rang du 21 Septembre 1860)				
Détaché au camp de Châlons	id.	25 Mai 1862				
Cos du 1er de ligne à Strasbourg	id. (intérieur)	20 Janvier 1865				
id.	Major de 2e classe	21 Août 1867				
École d'application de médecine et de pharmacie (1re fois professeur agrégé)	id.	15 Février 1870				
id.	Major de 1re classe	1 Septembre 1873				
Hôp. Mte de la Division d'Alger	id.	7 Janvier 1876				
id. d'Oran	id.	28 Août 1879				
Hôp. du Gros-Caillou à Paris (1re fois agrégé)	id.	1er Mars 1880				
Hôp. de la Charité à Lyon	id.	5 Avril 1880				
id.	Principal de 2e classe	28 Avril 1880				
Professeur à cet hôpital	id.	Mai 1880				
Hôp. Mte de la Division d'Alger	id.	23 Janvier 1883				
id.	Principal de 1re classe	7 Mars 1883				
Doyen de médecine à Marseille	id.	13 Septembre 1888				
	Totaux à reporter					

	DURÉE DES SERVICES en activité. Ans.	Mois.	Jours.	en non-activité. Ans.	Mois.	Jours.	
Report des services.....							

CAMPAGNES.

Indiquer les affaires auxquelles l'officier a pris part, et leur date, en regard de chaque campagne.

Algérie	du 10 Novembre 1845 au 23 Octobre 1850							
Italie	du 21 Avril 1859 au 21 Septembre 1859							
France	du 30 Août 1870 au 7 Mars 1871							
Intérieur Paris	du 18 Mars 1871 au 7 Juin 1871							
Algérie	du 18 Janvier 1876 au 18 Avril 1876							
Afrique	du 12 Février 1883 au 11 Novemb. 1888							
En captivité à..... ou en internement à..... (Suivant le cas.)	du au							
Total des services.....								

Total des services (campagnes comprises) : ans. mois, jours.

Date de la cessation de service :

Motif de la cessation de service :

L'officier se retire :

Année de mort et lieu :

BLESSURES :

1° DE GUERRE.	2° EN SERVICE COMMANDÉ.

ACTIONS-D'ÉCLAT ET CITATIONS À L'ORDRE DE L'ARMÉE.	LETTRES ET TÉMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DU MINISTRE, ETC.

DÉCORATIONS ET MÉDAILLES :

1° FRANÇAISES.	2° ÉTRANGÈRES.
Chevalier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1885	

CERTIFIÉ conforme aux pièces et documents du dossier.

Paris, le 30 novembre 1889.

Le Chef de bureau,

G. Planvin

VU :

Le Médecin-Inspecteur, Directeur,

(1) Dujardin-Beaumetz

Le Chef d'État-Major général et le Directeur,

Minute

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Service intérieur

3 BUREAU

ENREG. N° 6209.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Certificat
~~RELEVÉ~~ DES SERVICES

DÉLIVRÉ à Mme Vve Strohl, 7, rue de la Tour à Paris

EN RÉPONSE À SA Demande du 25 juin 1891

EXTRAIT des registres matricules et documents déposés au Ministère.

NOM ET SIGNALEMENT DU MILITAIRE.	DÉTAIL DES SERVICES.
Strohl (George-Emile), Fils de Jean-George et de Catherine Kuss, né le 9 mai 1827, à Bouxwiller (Bas-Rhin)	Pharmacien stagiaire à l'École de médecine et de Pharmacie militaires le — 10 Septembre 1855
	Pharmacien aide major de 2e classe Commissionné à l'hôpital de Lyon, le — 20 juin 1856
	Pharmacien aide major de 2e classe, le — 18 Octobre 1856 (rang du 10 Septembre 1856)
	~~Passé~~ Employé à l'hôpital des Colinettes à Lyon, le — 14 mai 1859
	Pharmacien aide major de 1re classe, le — 26 mai 1859
	Employé au corps expéditionnaire de Chine, le — 4 novembre 1859
Déclaré le 21 mai 1872, à Lyon, opter pour la nationalité française	~~Passé~~ Employé à l'hôpital St Martin à Paris, le — 23 mai 1862
	Pharmacien major de 2e classe, le — 4 mars 1864
	~~Passé~~ Employé à l'hôpital Mme Strasbourg, le — 24 Décembre 1864
	~~Pharmacien~~ Pharmacien chef de l'hôpital en 1867
	Pharmacien major de 1re classe, le — 8 Octobre 1870
Marié, le 11 avril 1865 à Dlle Marie Schoessler (Aut. de Mme du 1er avril 1863)	~~Passé~~ Employé à l'hôpital Mme à Lyon, le — 27 novembre 1870
	~~Passé à l'hôpital de Camp de Châlons, le — 30 septembre 1874~~
	~~Passé~~ Employé à l'hôpital de Belfort, le — 27 Octobre 1874
	~~Employé~~ Pharmacien chef
	Pharmacien principal de 2e classe, le — 10 avril 1879

~~[illegible]~~

Détaché à l'hôpital Mme de Vichy ~~[illegible]~~ 2 mai 1874

DÉTAIL DES SERVICES.

Pharmacien chef de l'hôpital de la Division de Constantine, le — 12 mai 1879

Pharmacien Principal de 1re classe, le — 18 mai 1881

Pharmacien chef de l'Hôpital de Mr du Dey d'Alger, le — 3 juin 1881

Décédé à Saint-Eugène (Alger), le — 23 avril 1882

Campagnes :

du 5 Décembre 1859 au 22 août 1862, Chine et Cochinchine ; à accès à médaille de Chine 1870-1871, Contre l'Allemagne ; 1871, Intérieur ; du 14 novembre 1879 au 23 avril 1882, Afrique

Décorations :

Autorisé par décret du 18 novembre 1868, à accepter et à porter la décoration de Chevalier d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne.

Reçu Pharmacien de 1re classe à Strasbourg, le 16 août 1854.

Note : Mad. Vve Strohl a obtenu par décret du 7 septembre 1882 une pension de 2000 f.

Pour extrait conforme :

G. Delsarte

Paris, le 6 juillet 1891.

Le Chef du bureau,

VÉRIFIÉ :

Le Sous-Chef,

LES PROFESSEURS DE NANCY

LES PROFESSEURS DE NANCY

1. HISTORIQUE DES CHAIRES ET DE LA DIRECTION DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE

Les enseignements à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy sont répartis entre les professeurs venus de Strasbourg, ceux déjà en place à Nancy ou venant d'autres établissements et les agrégés.

DIRECTEURS : à partir du décret du 11 janvier 1876, lorsque l'Ecole supérieure de Pharmacie cesse d'être administrée par la Faculté de Médecine

OBERLIN : du 20 janvier 1876 au 16 octobre 1876

JACQUEMIN : du 13 octobre 1876 au 19 octobre 1886

SCHLAGDENHAUFFEN : du 15 octobre 1886 au 1er novembre 1900

BLEICHER : du 2 avril 1900 au 8 juin 1909

CHAIRE DE CHIMIE :

JACQUEMIN : du 1er octobre 1872 au 1er novembre 1889 (retraite)

MESLANS : chargé de cours du 18 novembre 1889 à septembre 1896

HELD : du 19 novembre 1896 au 21 mars 1902 (décès)

CHAIRE DE MATIERE MEDICALE :

OBERLIN : du 1er octobre 1872 au 1er janvier 1882 (retraite)

GODFRIN : chargé de cours du 3 février 1882 au 14 juillet 1901

CHAIRE DE TOXICOLOGIE ET DE PHYSIQUE :

SCHLAGDENHAUFFEN : du 31 janvier 1873 au 1er Novembre 1900

CHAIRE D'HISTOIRE NATURELLE :

HECKEL : chargé de cours du 30 septembre 1875 au 1er novembre 1876 (départ pour la Faculté des Sciences de Grenoble)

BLEICHER : chargé de cours du 4 novembre 1876 au 8 juin 1901 (décès)

CHAIRE DE PHARMACIE :

SCHMITT : chargé de cours du 31 janvier 1873 au 1er novembre 1874

DELCOMINETE : suppléant du 1er février 1876 au 30 décembre 1876

DESCAMPS : du 1er décembre 1876 au 7 février 1882 (décès)

HALLER : chargé de cours du 30 avril 1882 au 31 octobre 1884

HELD : chargé de cours du 13 novembre 1884 au 1er novembre 1889 puis titulaire du 19 octobre 1889 au 19 novembre 1896 (décès)

Les chaires de Chimie, de Matière médicale et de Toxicologie-Physique sont occupées par les professeurs strasbourgeois déjà en place avant le transfèrement. En revanche, les chaires d'Histoire naturelle et de Pharmacie, vacantes au moment du transfèrement, sont difficiles à pourvoir.

2. LA CHAIRE DE PHARMACIE

(36)

La chaire de Pharmacie étant vacante et cet enseignement étant fondamental, c'est Charles-Ernest Schmitt, venu de Strasbourg, qui est nommé agrégé provisoire chargé du cours. Il assure l'enseignement du 31 janvier 1873 au premier novembre 1874. Il demande ensuite un congé, soutient sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles en janvier 1875 et quitte Nancy pour devenir professeur à l'Université

catholique de Lille le premier novembre 1876. C'est Delcominète, suppléant, qui assure l'enseignement de la pharmacie avant l'arrivée de Schmitt à Nancy et après son départ pour Lille. Un arrêté du premier février 1876 charge Delcominète de l'enseignement de la pharmacie à titre de cours complémentaire. La chaire de Pharmacie reçoit enfin un titulaire le premier décembre 1876 en la personne du professeur Armand Descamps qui n'enseigne que la pharmacie chimique, la chaire prenant cet intitulé le 31 décembre. Delcominète conserve donc la charge du cours complémentaire de pharmacie galénique sans interruption du premier janvier 1877 au 27 juillet 1902, date de son départ à la retraite.

DESCAMPS (Armand) (23) : né à Valenciennes, le 21 février 1839, il est bachelier ès-sciences et licencié ès-sciences avant de devenir pharmacien de première classe puis docteur ès-sciences physiques et lauréat de l'Institut de France, avec un prix décerné par l'Académie des Sciences. D'abord préparateur de chimie à l'Ecole Polytechnique (1862), au Muséum (1869) puis à l'Ecole Normale Supérieure (1869), il est ensuite suppléant pour les chaires d'Histoire naturelle, de Chimie et de Pharmacie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Alger en 1871. A partir de 1872, il est agrégé de l'enseignement spécial pour les sciences physiques et naturelles au lycée d'Alger. Descamps devient ensuite, en 1874, professeur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de la même ville. Le 1er décembre 1876, il est nommé professeur de pharmacie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy. Descamps décède prématurément le 13 février 1882.

DELCOMINETE (Jules-Emile) (20) : né à Lunéville le 13 février 1831, il est le fils d'un pharmacien, ancien aide-major des guerres du premier Empire. Après de brillantes études de 1839 à 1848 au collège de sa ville natale où il obtient le diplôme de bachelier ès-lettres le 4 août 1848, puis de bachelier ès-sciences le 18 avril 1849. Il embrasse alors la profession paternelle et commence ses études à Strasbourg. Il les continue à Paris où il est reçu à l'Internat des hôpitaux en 1853. Interne à la Salpêtrière durant trois ans, il occupe en même temps le poste d'aide-

préparateur au Muséum, sous la direction de Chevreuil (membre de l'institut, professeur au muséum d'Histoire naturelle).

Il revient en Lorraine, en 1855, avec le diplôme de pharmacien de première classe, reprend l'officine Drouot ; mais, à peine installé, il est nommé professeur suppléant de pharmacie, matière médicale, thérapeutique et toxicologie à l'Ecole secondaire de Médecine et de Pharmacie. Delcominète mène de front son enseignement et l'exercice de sa pharmacie, s'occupant même d'industrie et installant, avec Laurent et Casthelay, une usine utilisant le sang des abattoirs à la fabrication de l'albumine et d'un engrais.

Il fréquente l'hôpital Saint-Charles. Il devient, en 1868, membre et secrétaire de la Société de médecine de Nancy. Dès 1864, il est nommé, en remplacement de son père, membre du Conseil d'hygiène de l'arrondissement de Lunéville. En 1869, il entre au conseil central du département de la Meurthe. Il prend part à plusieurs congrès internationaux d'hygiène et, par ses efforts, il obtient l'organisation du bureau d'hygiène de Nancy et de la commission des logements insalubres.

Pendant le conflit de 1870, il ne reste pas inactif et, au moment où, reculant devant l'invasion, les troupes françaises évacuent Nancy, Delcominète est nommé pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Nancy. Il doit tout de même abandonner devant la force et quitter sa place.

En 1874, après avoir cédé son officine, il se consacre de plus en plus aux affaires publiques et à l'enseignement. Il est nommé dans les cadres de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy nouvellement créée et, en 1877, lors du dédoublement de la chaire de Pharmacie, il est chargé du cours complémentaire de pharmacie galénique, jusqu'à sa retraite en 1901.

En 1905, sa santé commence à s'altérer et, sans qu'il soit en apparence frappé d'aucune lésion, il doit peu à peu renoncer à sortir et garder la chambre, puis le lit. Il s'éteint le 3 juillet 1907 après avoir, pendant plus de deux années, attendu la mort avec un réel courage et une grande philosophie.

3. LA CHAIRE D'HISTOIRE NATURELLE

(36)

Elle est restée vacante depuis la mort de Kirschleger, à Strasbourg, en 1869. Un concours de recrutement est mis en place mais il est interrompu par la guerre et reporté en 1873. Cauvet, présenté en première ligne à ce concours, est nommé professeur le premier juin 1874, mais il se heurte au refus du ministre de la Guerre et doit finalement donner sa démission, sans être venu à Nancy, au début du mois de mars 1875. Entre temps, l'enseignement est assuré par Louis-Charles Engel, titulaire de la chaire de Botanique et Histoire naturelle médicale à la Faculté de Médecine et par Heckel, qui, chargé du cours le premier août 1876, quitte l'Ecole dès le premier octobre suivant pour la Faculté des Sciences de Grenoble. La chaire a enfin un titulaire stable le premier décembre 1876 en la personne de Bleicher qui quitte l'Armée pour l'Université.

HECKEL (Edouard-Marie) (32) : né à Toulon, le 4 mars 1843, de famille alsacienne, il entre en 1859 à l'Ecole de médecine navale de Toulon et sert dans la Marine comme pharmacien aide-major à partir de 1861, ce qui lui vaut de séjourner 3 ans aux Antilles où il s'intéresse à la flore. De retour en métropole, il est reçu pharmacien de première classe en 1867. Nommé en Nouvelle-Calédonie, il visite ensuite l'Australie, l'Indonésie, l'Indochine, l'Egypte... A son retour, il est reçu, à Montpellier, docteur en médecine en 1870, puis docteur ès-sciences naturelles en 1875. Après avoir fait la guerre de 1870, il sollicite un congé pour entreprendre une carrière civile.

Un arrêté du ministre de l'Instruction publique, Jules Simon, en date du 11 mars 1873, charge Heckel « *provisoirement et jusqu'à la fin de la présente année scolaire des fonctions d'agrégé à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy* ». Après avoir quitté Nancy, en 1876, pour Grenoble puis Marseille, il devient très rapidement professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Marseille où il demeure

jusqu'à sa retraite en novembre 1913. Il accumule titres et décorations. Heckel meurt à Marseille, le 20 janvier 1916.

Le professeur HECKEL

BLEICHER (Gustave-Marie) (33) : né à Colmar (Haut-Rhin), le 16 décembre 1838, il manifeste très tôt un goût prononcé pour les sciences naturelles. Après des études au gymnase catholique, il est bachelier ès-sciences à Besançon, le 22 avril 1857. Bleicher est ensuite stagiaire en pharmacie, puis entre comme élève à l'Ecole impériale du service de Santé Militaire en 1859 et à la Faculté de Médecine de Strasbourg, où il est reçu docteur le 13 décembre 1862.

Membre de la société géologique de France dès 1864, licencié ès-sciences, à Toulouse, le 4 mai 1867, il est admis par concours comme répétiteur à l'Ecole impériale du service de Santé Militaire le 11 février 1869. Il succède donc à Cauvet et cette fonction dure jusqu'en septembre 1870.

Pour ses études de pharmacie, comme il a accompli auparavant son stage, il bénéficie d'importantes dispenses et peut se présenter directement aux examens probatoires.

Il est reçu pharmacien le 27 juillet 1870, l'un des derniers diplômés de Strasbourg avant l'annexion. Il doit cependant, en raison des évènements, aller à Montpellier soutenir sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles, le 30 novembre 1870.

Les déplacements inhérents à ses fonctions militaires lui permettent d'étudier la flore, la faune et les terrains de divers massifs. Il est l'ardent défenseur de deux doctrines géologiques discutées à l'époque, l'une sur l'origine des montagnes, l'autre sur la dénudation.

Quittant l'armée, il pose sa candidature à la chaire d'Histoire naturelle de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy et en est chargé de cours le premier décembre 1876. Son enseignement bénéficie amplement de ses connaissances de la nature et c'est sous la forme d'excursions qu'il aime instruire ses élèves.

A la cessation d'activité de Schlagdenhauffen en 1900, il accepte la direction de l'Ecole, mais ne l'assume que pendant quelques mois. En effet, le samedi 8 juin 1901, il est assassiné dans son laboratoire à cause de son souci d'équité et de discipline.

Ses titres sont nombreux : Lauréat des Sociétés savantes (médaille d'argent) en 1873, Lauréat de la Société de Climatologie d'Alger en 1876, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et membre du conseil supérieur (1900).

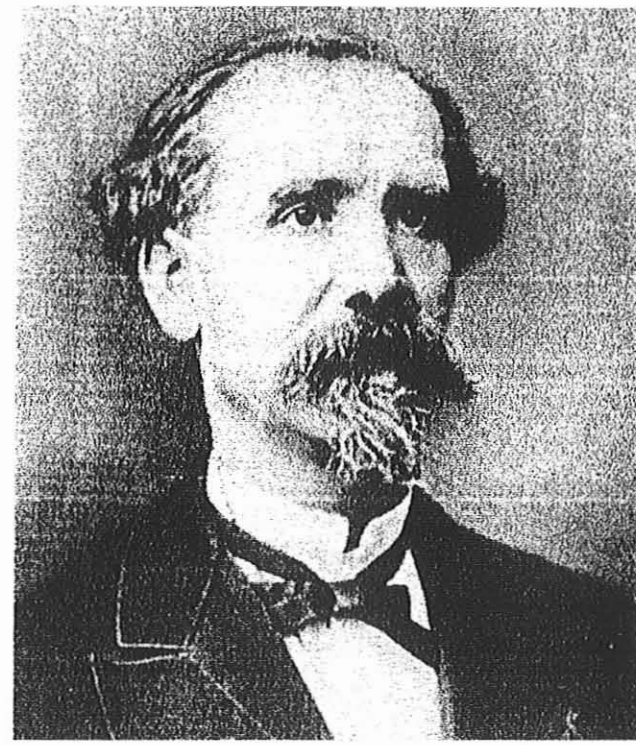

Le professeur BLEICHER (photo P. Labrude)

RESUME DES CONFERENCES ET COURS COMPLEMENTAIRES :

Les conférences de chimie organique sont assurées par le professeur Jacquemin à partir du 19 juin 1874 jusqu'au 1er novembre 1889. Après le 1er novembre 1889, les conférences de chimie organique sont faites par un agrégé de chimie.

Les cours complémentaires de pharmacie galénique (autorisation du 1er février 1877) sont assurés par Delcominète du 1er février 1877 au 1er novembre 1902 (date de son départ à la retraite).

Les cours complémentaires de chimie analytique (autorisation du 27 août 1877) sont assurés par Haller à partir de cette date.

LES PREMIERS ELEVES

LES PREMIERS ELEVES

LISTE DES PHARMACIENS RECUS DE 1873 A 1882 (réf. 45) :

Promotion de 1873 :

BOUREAU-GUERINIERE Emile
DUPREY Victor
EHRMANN Frédéric
FORGEOT Eugène
GERARD Armand
HALLER Albin, professeur, membre à l'institut
RAOUL Armand

Promotion de 1874 :

BRETZNER Jean-Baptiste
CHOLET Jean-Baptiste
FRANCOIS Stéphane
HABIS – REUTINGER Guillaume
HEZLIN Victor
ISAMBERT Gaston
JEANDEL Emile
LAURENT Achille
LE CANU Exupère
MORACZESKI Georges
PETIGNY Amand
STATU Gustave
TARNE Charles

Promotion de 1875 :

DALBIN Pierre
DRON Léon
GAND Léon
GERARD Adolphe
HEISCH
HOMMELL Michel
HUMBLOT Marie
HUOT Nicolas
MAXANT Joseph
PARISELLE Aristide
PICARD Charles
SAUNIER Charles
SIMONOT Edmond
STROEBEL Auguste
WARIN Jules

Promotion de 1876 :

BALME Louis
COLIN Pierre
FORTWENGLER Fridolin
GOSSET Emile
KNECHT Louis
MORICET Léon
PARGON Sully
PNIEWSKI Jules
QUENAULT Dominique
REINSTADLER Jules
ROUZIC Louis
SCHMIT Joseph
THOMASSIN Eugène
VIGEANNEL Charles

Promotion de 1877 :

BLANDEZ Jules
CABASSE Henri
CAYOT Louis
DELACROIX Adrien

FELTZ Emile
FRANCOIS Maxime
GERARD Henri
LAMBERT Auguste
LEMARCHAL Alphonse
LOOS Ignace
MARECHAL Paul
MIEDAN Louis
MIGEAT Claude
PERRIN Jacques
PETER François
PETIT Honoré
RAFFESTIN François
REMY François
RUDOLF Joseph
TRAILIN Georges
WARIN Augustin

Promotion de 1878 :

BARENNE Maxime
BOUFAIT Gabriel
DIDIER Emile
DIOT M. Joseph
DUON Charles
FLORENCE Albert
GAUDIER Paul
GUEDENEY Albert
GUILLON Alphonse
LALLEMAND Alexis
RICHERT Charles
ROYER Léon
SCHEMMEL Paul
SCHMITT Louis
SERRES Achille
TOURNIER Alfred
VOISARD Léon
WARIN Jules

Promotion de 1879 :

BALME Charles
CARY M. Joseph
CHOMETTE Jean–Baptiste
DAPREMONT Auguste
DURUPT Charles
GIRARD Léonard
GODFRIN Julien, professeur et directeur
GOUY Nicolas
KNOERTZER Frédéric
KROEL Louis
MAILLOT Edouard, maître de conférence
SCHEFFLER Charles

Promotion de 1880 :

BIDEAUX Maurice
BILLARD Georges
BISCH Joseph
BONAMY Joseph
CHAUX Martin
CHOFFEL Ernest
DOUX Georges
FOURNIE Joseph
GRIDEL Charles
GUILLIN Louis
JEANDEL Amédée
MOYSES M. Joseph
NAUPON Georges
OPPERMANN Gustave
RASQUIER Louis
SCHANGEL Alphonse
SONGEUX Zéphirin
TOURNEUX Polydor

Promotion de 1881 :

ADAM François
ARQUEVAUX
BAZARD Armand
BERTRAND Louis
BONCOUR Gabriel
DEBACQ Louis
DEFLIN Joseph
DETHOREY M. Frédéric
DOREZ Jules
EHRWEIN Jacques
FRICHEMENT Antoine
MACE Eugène
MANGET Charles
MARTIN Philippe
OBRECHT Mathias
PARMENTIER Adolphe

PAUCHON Ernest
PAULIN Auguste
PLANCHE Maurice
QUESY Joseph
SCHLEITER Isidore
SIMON Jules
SOUFFLET Léopold
THOMAS Marcel
VAUTRIN Paul
VEYNANTE Eugène
ZBOROWSKI Alexandre

Promotion de 1882 :

BATAILLE François
BECKERICH Lucien
BERTRAND Alfred
BOULLIER Joseph
BURILL Yves
CHARRIER Pierre
DELACROIX Edouard
DUGAST Léon
DUMAGNON Georges
GABRIEL Eugène
GRANDPIERRE Joseph
GUERIN Joseph
HELD Charles, professeur à l'E.S.P. de Nancy
JAEGER Jules
JOB Etienne
LAFONTAINE Paul
MAZERON Pierre
MICHAUD Pierre
MILLET Eugène
PAYEN Jules
RACHON Charles
RICHARD Henri
RICKLIN Joseph
ROHRBACHER Charles
SCHUTZ Gustave
SLODKI Narcisse
THOUVENIN Maurice
TOURDOT
WINCKLER François–Ferdinand

Parmi ces nombreux diplômés, certains méritent une attention particulière, leur vie se doit d'être retracée. Ils sont classés par ordre chronologique, selon l'année d'obtention de leur diplôme de pharmacien.

HALLER (Albin) (24 ; 30) : un des plus grands noms de la chimie française. Né en 1849, à Fellering, près de Thann (Haut–Rhin), aîné d'une famille de onze enfants, il fréquente d'abord l'école primaire du village le plus proche, Wesserling, au terminus de la pittoresque vallée industrielle de Saint–Amarin.

A seize ans, il est apprenti menuisier, occupé à des aménagements de rayonnages, au laboratoire de chimie industrielle des manufactures renommées de tissus imprimés de la Société Gros, Roman et Marozeau. Tout en maniant la scie et le rabot, il regarde curieusement les manipulations de l'ingénieur chimiste. Vivement frappé par l'intelligent regard et la curiosité admirative du jeune artisan, le chimiste, après l'avoir interrogé avec bonté, termine son entretien par ces mots : « *Ah ! la*

chimie t'intéresse ; eh bien ! si ton père y consent, je t'enverrai à Munster comme aide chez mon ami le pharmacien Achille Gault, qui te fera étudier ferme, et tu réussiras. Les chimistes Vauquelin, Baumé, Robiquet, Caventou, Pelletier, et combien d'autres savants, commencèrent leur carrière scientifique chez les maîtres apothicaires. » En effet, les chimistes de l'époque étaient le plus souvent apothicaires.

Bachelier ès sciences à Strasbourg en 1870, ses études sont perturbées par la guerre et il est quelque temps infirmier militaire à Lyon.

Le conflit terminé, il s'inscrit à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, nouvellement créée. Il est tout d'abord aide–préparateur en 1872, puis pharmacien en 1873, dans la première promotion.

Préparateur de Jacquemin, licencié ès-sciences, il publie ses premiers travaux en 1875. En 1877, il est nommé chef de travaux et chargé du cours de Chimie analytique.

En 1879, Haller obtient le diplôme de docteur ès-sciences avec une thèse, soutenue à Paris, intitulée : « *Contribution à l'étude du camphre et d'un certain nombre de ses dérivés* ». Il est ensuite institué agrégé à l'Ecole de Pharmacie de Nancy.

Il devient ensuite maître de conférences de Chimie organique auprès du professeur Forthomme à la Faculté des Sciences, tout en demeurant chargé du cours de Chimie analytique, puis de Pharmacie chimique à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, de 1882 à 1884. C'est alors qu'il est remplacé par Held à la suite de son accession à la chaire de Chimie, en remplacement de Forthomme, décédé.

Dès lors, la renommée de A. Haller ne va pas cesser de croître : instigateur de la fondation Solvay en 1879, directeur de l'Institut chimique inauguré le 6 juin 1892, puis de l'Institut de Chimie physique et Electrochimie de Nancy en 1897, titulaire de la chaire de Chimie de la Faculté des Sciences de Nancy, il succède à Friedel à la

Sorbonne en 1899. Il est ensuite membre de l'Académie des Sciences en 1900, du Conseil d'Hygiène en 1901, président de la commission d'Hygiène industrielle en 1903, directeur de l'Ecole supérieure de Physique et Chimie de Paris en 1905, président de la Société chimique de France...

Décédé en 1925 après une courte retraite, Haller compte parmi les membres fondateurs de la Société d'Histoire de la Pharmacie. A Nancy, sa mémoire est honorée par la municipalité qui donne son nom à une rue, tandis que l'Ecole de Chimie fait de même pour un amphithéâtre, transformé aujourd'hui en salle d'étude. Son portrait en académicien figure à la salle des Actes de la Faculté de Pharmacie de Nancy.

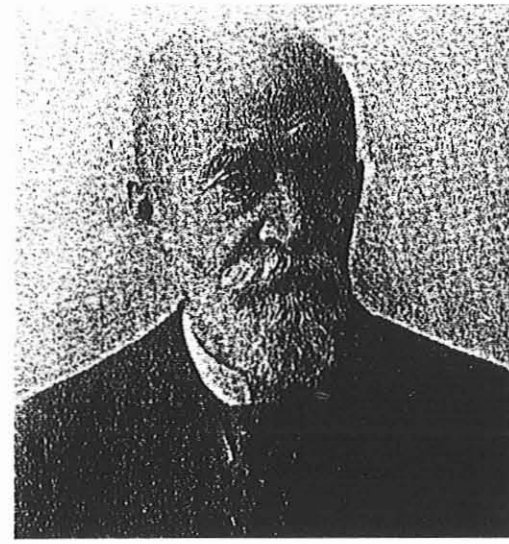

Le professeur HALLER

FELTZ (Emile) (25) : né à Huttenheim, canton de Benfeld (Bas-Rhin), le 19 décembre 1848, il fait ses premières études, d'abord au Collège de Saint-Hippolyte (Alsace), de 1860 à 1863, puis au Petit Séminaire de Strasbourg, de 1863 à 1865. A 17 ans, il commence son stage à la pharmacie Vallé, à Cernay, où il reste de 1865 à 1868, puis entre à la pharmacie Mure, à Pont-Saint-Esprit (Drôme), où il demeure jusqu'à la guerre de 1870.

Mobilisé à l'hôpital de Sélestat, en qualité d'aide-pharmacien, il est emmené en captivité à Mayence, affecté à la pharmacie d'un hôpital où il peut jouir d'une certaine liberté, puisqu'il est autorisé à prendre ses repas en ville. Il rentre en France le 19 mars 1871.

Feltz est reçu pharmacien à Nancy, le 14 avril 1877, et fonde la même année une officine à Saint-Dié.

Pendant trente ans, sans trêve ni repos, il est esclave de sa profession. Praticien de haute probité, il ne tarde pas à gagner la confiance et l'estime de ses concitoyens. Il a à cœur de former des élèves comme lui-même a été formé, avec rigueur. Les élèves sortant de chez lui *savent travailler*.

Malgré son visage calme et impassible, ses yeux très doux disent une grande bonté. Les élèves sont considérés et traités comme les enfants de la maison, à la mode d'Alsace.

C'est la vie simple mais laborieuse, dans la sérénité d'un foyer très uni.

En 1906, Feltz cède sa pharmacie à son fils Léon, mais vient la guerre de 1914 et Saint-Dié est envahi par les troupes allemandes.

Le conflit terminé, et la pharmacie à peine remise en état, alors qu'il peut espérer le repos nécessaire pour rétablir sa santé, fortement compromise par une pleurésie contractée en 1918, Feltz a la douleur de perdre son fils, enlevé en quelques jours par une grippe infectieuse, le 18 janvier 1920.

C'est pour lui le coup de grâce et, le 9 avril 1922, il meurt à Saint-Dié d'une congestion cérébrale.

Emile FELTZ

MARECHAL (Paul) (6) : né à Stenay en 1846, il fait ses études au Lycée de Nancy où il obtient son grade de bachelier.

Se destinant à la carrière pharmaceutique, il commence son stage en officine à Nancy, qu'il termine quand survient la guerre de 1870. Engagé volontaire, Maréchal prend part aux différents engagements de l'armée du Nord et est blessé à Bapaume ; il est alors proposé pour la Médaille militaire, mais..., comme pour beaucoup d'autres, cette récompense ne lui est décernée qu'au déclin de sa vie.

A la fin de la guerre, l'Ecole de Nancy n'est pas organisée. Maréchal va passer ses examens de pharmacien à Strasbourg mais ne peut obtenir qu'un diplôme de deuxième classe. Ce n'est que plus tard, après la réorganisation de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, que son grade est transformé en celui de première classe.

Maréchal fonde alors une officine à Nancy, qui deviendra la pharmacie Fandre, qu'il échange quelques années plus tard, vers 1876, avec Lécuyer qui exerçait à Vaucouleurs. En 1888, il quitte Vaucouleurs, cédant son officine à Marc et vient reprendre à Toul la pharmacie Husson (qui vient de mourir) où il termine sa carrière en la cédant à Montignot en 1910.

Maréchal est un précurseur de l'ère de la spécialité pharmaceutique, inexistante jusqu'alors. Il est l'un des premiers à concevoir la spécialité pharmaceutique à grande réclame ; on se souvient de sa page entière de publicité avec dessins dans la *Vie Parisienne* pour son spasalgique ; c'était un fait presque inconnu pour l'époque.

Les infirmités contractées pendant la guerre de 1870 l'obligent à passer ses dernières années dans un isolement presque absolu qui le retranche presque de la vie avant l'heure ; il ne conserve plus avec le monde extérieur que quelques vieilles relations d'amitiés et ne reçoit plus que de rares visites. Il décède en 1925.

Paul MARECHAL

DUON (Charles) (5) : né en 1853, il est issu d'une grande famille nancéienne avec pour père et aïeul des armuriers bien connus de la rue des Dominicains à l'enseigne parlante : « *L'Homme de Fer* ».

Duon fait ses trois années réglementaires de stage chez des pharmaciens de renom à Nancy puis à Epinal.

Il s'inscrit à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy de 1875 à 1878. Toujours prêt à rendre service, c'est un bon camarade, d'une grande aménité et d'une gaieté communicative qui lui attire toutes les sympathies.

Diplômé en 1878, il reprend la pharmacie Parisel, rue des Carmes, qu'il quitte plusieurs années après, pour transférer son officine au n° 26 du faubourg Stanislas, la populeuse artère des nouveaux quartiers du nord-ouest.

Des crises d'albuminurie l'obligent à céder son officine. Une amélioration trompeuse l'encourage à se remettre au travail et il crée une pharmacie à Auboué, dans cet extraordinaire pays de Briey, où la poussée industrielle fait surgir tant de considérables agglomérations bien vivantes et très prospères.

Un mal implacable le guette et le terrasse, après plusieurs mois de lutte et de souffrances, le 10 août 1913, à l'âge de 60 ans.

Charles DUON

GODFRIN (Julien) (5) : né le 26 février 1850 à Châtel-Saint-Germain (Moselle), il entre tout jeune à l'Ecole normale de Metz et y obtient tous les brevets lui permettant d'entrer en 1871 dans l'enseignement primaire. Il est reçu bachelier ès-sciences le 8 août 1872, à Nancy.

En 1873, il entre comme maître répétiteur au Lycée de Nancy et est successivement reçu pharmacien de première classe le 9 décembre 1878, licencié ès-sciences naturelles en 1879, et pharmacien supérieur le 24 avril 1880. La même année, il est désigné par le ministre de l'Instruction publique pour aller enseigner la botanique à l'Ecole supérieure d'Alger, à peine fondée.

Deux ans plus tard, en 1882, l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy lui confie l'enseignement de la matière médicale, devenu vacant par suite de la mort d'Oberlin. Il obtient, en 1884, sa titularisation comme professeur, à la suite de la soutenance de sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles.

A la mort de Bleicher, en 1901, il abandonne l'enseignement de la matière médicale et devient professeur de botanique. Il est alors directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy.

Son état de santé se dégrade lentement, et il fait preuve d'une énergie rare qui lui permet de s'intéresser jusqu'au bout à la prospérité de son établissement. Au mois de mars 1913, ses forces l'abandonnent brusquement et après s'être alité quelques jours seulement, il meurt au milieu des siens.

Rappelons que Godfrin est l'un des fondateurs de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, dont le Bulletin est une source précieuse pour cette thèse.

Le professeur GODFRIN

MAILLOT (Edouard) (18 ; 19) : né à Nancy le 31 octobre 1853, il est chef des travaux pratiques et maître de conférences d'histoire naturelle à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy. En effet, l'arrêté du 5 novembre 1877 crée des emplois de maîtres de conférences nommés pour une année par le ministre, cette délégation étant indéfiniment renouvelable. Cette institution est supprimée par le décret du 28

décembre 1885 et les maîtres de conférences en exercice sont alors nommés chefs de travaux pratiques.

Le 30 octobre 1878, il présente une thèse de 47 pages à Nancy : « *De l'acide sébacique et de ses dérivés* » et, le 19 mars 1880, un diplôme supérieur de pharmacien (ce diplôme remplaçait le doctorat ès-sciences en vue de l'agrégation et du professorat) de 108 pages : « *Etude comparée du pignon et du ricin de l'Inde* ».

Maillot disparaît en 1880, à l'âge de vingt-sept ans, emporté par la tuberculose et laissant d'unanimes regrets.

BECKERICH (Lucien) (43) : né le 22 janvier 1868 en Moselle, il est reçu bachelier ès-sciences, à Nancy, le 6 août 1878. Il est reçu pharmacien de première classe, à Nancy toujours, le 9 juillet 1882. Lorrain d'avant 1870, il conserve pieusement l'empreinte qu'ont laissés les malheurs de la patrie. Son patriotisme en est exalté au point de susciter, autour de lui, des œuvres capables de maintenir intact, à la frontière et au-delà, le sentiment français. Président du « *Souvenir Français* », il est l'homme de la fonction. D'une distinction charmante, il sait séduire par son tact, sa courtoisie, et la tenue de sa personne, toujours impeccable, reflète la fidèle image d'un esprit ordonné et méthodique.

Ces qualités lui valent de grands succès dans l'exercice de sa profession. Il est à la tête, pendant 35 ans, d'une importante pharmacie à Longwy. Pendant le conflit, Beckerich reste à son poste, attendant anxieusement des nouvelles du front. L'armistice, consécration de la victoire, lui apporte un immense bonheur.

Libéré de ses absorbantes occupations, il éprouve le besoin de se rendre utile. Dénué d'ambition, il se consacre au bien public, multipliant son action bienfaisante dans l'œuvre des réparations indispensables, sans oublier l'entretien pieux des nombreuses sépultures militaires de la région, dont il est officiellement chargé. Ses tendances traditionalistes, sa haute conscience professionnelle, l'aménité de son caractère, le désignent naturellement au choix de ses collègues du Syndicat des

pharmaciens de Meurthe-et-Moselle. Pendant de longues années, il est maintenu à la vice-présidence de leur groupement, il y fait excellente figure, lorsque, à maintes reprises, il représente la Lorraine aux grandes assemblées pharmaceutiques de France.

La mort le surprend en 1921, en pleine activité, laissant à tous le souvenir d'un homme de bien.

Lucien BECKERICH

HELD (Charles-Alfred) (42) : né à Colmar le 16 juillet 1858, il est rapatrié aussitôt après l'annexion et se fixe dès lors à Nancy. Après d'excellentes études au lycée de cette ville, il entre, en 1878, à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy et ne la quittera plus. Il y fait toutes ses études, y prépare tous les grades, et y parcourt rapidement toutes les étapes menant au titulariat.

Comme étudiant, il remporte, en première année, la médaille d'argent ; en deuxième année, la médaille de bronze ; et, en troisième année, la médaille d'or. Peu après, il obtient le prix de thèse du Conseil général.

Des études aussi brillantes le désignent de bonne heure comme un futur professeur et le font admettre à prendre part à l'enseignement. Il entre dans le corps enseignant avant même d'être diplômé pharmacien. En 1880, il est nommé

préparateur de chimie, puis chef des travaux pratiques de chimie et de pharmacie l'année suivante. A la retraite d'Oberlin, en 1882, Held est chargé d'un cours complémentaire de minéralogie et hydrologie. Ces différentes fonctions, absorbantes pour un débutant, ne l'empêchent pas d'être reçu pharmacien et d'affronter avec succès les épreuves de l'agrégation de chimie en 1882.

En 1884, il remplace Haller comme chargé du cours de Pharmacie jusqu'en 1889, où, à la suite de sa réception au doctorat ès-sciences en 1889, il est titularisé dans cette chaire. Il la conserve jusqu'en 1896, à la retraite de Jacquemin, époque à laquelle il est transféré à la chaire de Chimie, qu'il occupe jusqu'à sa mort, le 21 mars 1902.

Un mal insidieux s'empare de lui, l'éloignant d'abord de son laboratoire, et ensuite même de ses élèves. Il consacre alors son temps à l'érudition et fait paraître une monographie sur les alcaloïdes de l'opium et plusieurs traductions d'ouvrages allemands. Held se rend compte de l'amoindrissement progressif de son être, mais ne se laisse jamais abattre. Il est soutenu par ce secret espoir qui semble providentiellement accordé à ceux qui souffrent longuement, il lutte héroïquement contre le mal, croyant pouvoir toujours le dompter. Ce n'est qu'à la dernière minute de son existence qu'il s'avoue vaincu. Le souvenir de Held n'est pas éteint à Nancy, puisque son portrait figure dans la salle de réunions du bâtiment de la faculté de Pharmacie situé rue Lionnois.

Le professeur HELD

LAFONTAINE (Paul-Louis) : né le 25 février 1859 à Bourbonne (Haute-Marne), il est, à Nancy, tout d'abord bachelier ès-sciences le 6 avril 1876, puis reçu pharmacien à l'Ecole supérieure de Pharmacie le 25 avril 1882. Lafontaine est à la fois fondateur et président de l'Association des étudiants en pharmacie. Il décède en 1939.

Paul-Louis LAFONTAINE

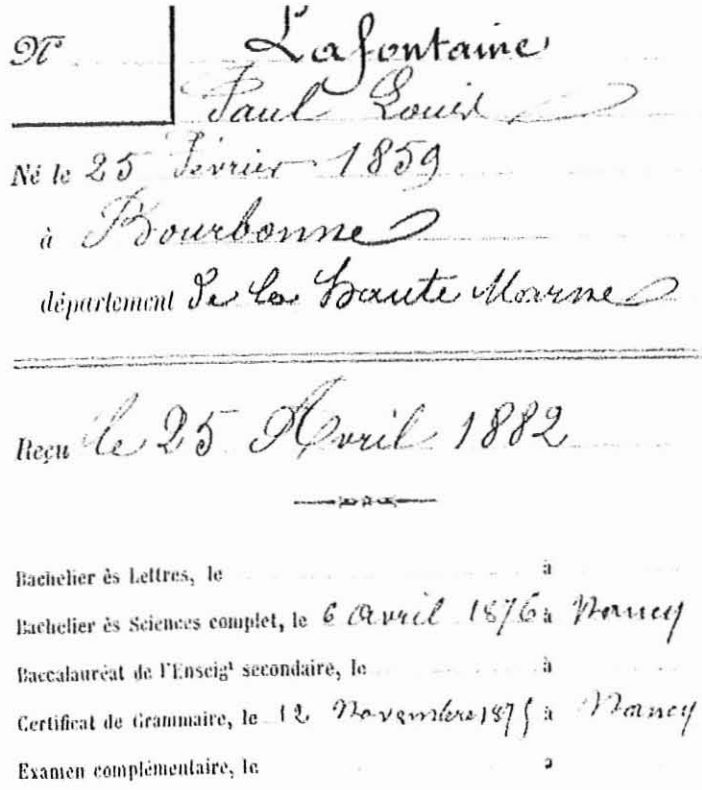

N° | Lafontaine
Paul Louis
Né le 25 Février 1859
à Bourbonne
département de la Haute Marne

Reçu le 25 Avril 1882

Bachelier ès Lettres, le à
Bachelier ès Sciences complet, le 6 avril 1876 à Nancy
Baccalauréat de l'Enseig^t secondaire, le à
Certificat de Grammaire, le 12 Novembre 1875 à Nancy
Examen complémentaire, le »

Années.	NUMÉROS du Registre.	Inscriptions.	DATE DES INSCRIPTIONS.
1875	1	1re	le 15 Novembre
188		2e	le
188		3e	le
188		4e	le
188		5e	le
188		6e	le
188		7e	le
188		8e	le
188		9e	le
188		10e	le
188		11e	le
1880		12e	le 1er Juillet

EXAMENS

Le 1er et le 2e année, le 10 Mai et 28 Juillet 1876. B. Sat. et médioc.
Le 3e et le 4e le 29 Mars et 29 Juillet 1878 assez bien
Examen semestriel, le 20 Mars 1880 Bien
Le 1er de fin d'études, le 9 Juillet 1880 Bien
Le 2e — le 31 Juillet 1880 assez bien
Le 3e 1re partie, le 29 avril 1882 médiocre

Diplôme de Paul-Louis LAFONTAINE

THOUVENIN (Maurice-François) : né à Nancy le 28 août 1857, il participe au onzième concours d'agrégation en 1884 avec une thèse de 45 pages intitulée : « *Du noyau des cellules végétales et animales, structure et fonctions* ». Il est professeur de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Besançon.

2 CELEBRES DIPLOMES EN 1884 :

KLOBB (34) : la carrière de Thimothée Klobb est très similaire à celle de Held. Né à Ribeauvillé le 21 octobre 1861, il entre à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy en 1880. Il ne tarde pas à se faire remarquer par son intelligence, par l'étendue de ses connaissances et par sa puissance de travail. Aussi, encore étudiant, il est déjà, comme Held, chef des travaux pratiques de chimie et de pharmacie. Reçu pharmacien de première classe en 1884, et pharmacien supérieur

en 1887, il se présente au concours de l'agrégation en 1889. Quelques années plus tard, en 1895, il obtient le grade de docteur ès-sciences physiques. Après avoir occupé les fonctions transitoires de chargé de cours et d'agrégé, il est titularisé dans la chaire de Pharmacie (chimique), en 1897, à la suite de la retraite de Jacquemin et du transfert de Held auquel il succède donc. Il ne quitte cette chaire qu'à sa mort, le 15 février 1912. Il repose en Suisse.

BRUNOTTE (4) : né à Arches (Vosges) en 1860, Camille Brunotte fait son stage à Nancy dans l'officine de Barbier, successeur de Delcominète. Tout en poursuivant ses études à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, il suit les cours à la Faculté des Sciences pour l'obtention du diplôme de licencié ès-sciences naturelles. C'est dans le laboratoire d'Oberlin, dont il est préparateur, que se manifeste son goût profond pour la botanique. Reçu pharmacien de première classe en 1884, il est nommé agrégé en 1889. Docteur ès-sciences en 1900, il devient titulaire de la chaire de Matière médicale en 1901. Après une maladie de quelques heures, une appendicite aigüe, la mort vient l'enlever brutalement en 1910.

QUELQUES CHIFFRES REFLETANT L'ACTIVITE DE L'ECOLE DEPUIS 1876 : (48)

Année 1876-1877 :

100 étudiants ont suivi les cours à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy :

61 en cours d'inscriptions, dont 23 de première classe et 38 de deuxième classe

28 en cours d'examens

11 auditeurs libres, presque tous élèves stagiaires dans les pharmacies

---

100

Il résulte de ces chiffres :

13 élèves en cours d'inscription de plus qu'en 1875-1876

6 élèves en cours d'examens de plus qu'en 1875-1876

6 auditeurs bénévoles de plus qu'en 1875-1876

25

Le total des inscriptions est de 231, dont 92 de première classe et 139 de deuxième classe. C'est donc 53 inscriptions de plus que l'année précédente 1875-1876 et 123 de plus que l'année 1874-1875.

Année 1877-1878 :

L'Ecole compte un élève de moins que l'année précédente, soit 99 étudiants :

60 en cours d'inscriptions, dont 32 de première classe et 28 de deuxième classe

24 en cours d'examens

15 auditeurs bénévoles

99

Il résulte de ces chiffres 9 étudiants de première classe de plus que l'année passée, et 10 de deuxième classe de moins.

Le total des inscriptions est de 227, dont 122 de première classe et 105 de deuxième classe.

Année 1878-1879 :

L'Ecole voit son nombre d'étudiants diminuer très légèrement, ils ne sont que 92 :

61 en cours d'inscriptions, dont 29 de première classe et 32 de deuxième classe

27 en cours d'examens

4 auditeurs bénévoles

92

Le total des inscriptions est de 221, dont 106 de première classe et 115 de deuxième classe.

LES REFORMES DES ENSEIGNEMENTS : (48)

En 1878, des décrets du Président de la République changent les conditions d'entrée dans les rangs des étudiants et apportent des modifications dans la scolarité et dans les examens de fin d'études.

Ainsi, d'après l'article 2 du décret du 31 août 1878, « *après avoir accompli le stage officinal et avant de prendre la première inscription de scolarité, les élèves en pharmacie de l'une ou de l'autre classe devront subir un examen de validation de stage devant un jury composé de deux pharmaciens de première classe et d'un professeur ou agrégé de l'Ecole supérieure de Pharmacie, président. L'époque des sessions du dit jury sera déterminée par un arrêté du ministre, après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique.* »

L'article 3 du décret du 12 juillet 1878 ajoute des épreuves pratiques aux deux premiers examens probatoires : l'aspirant fera, au premier examen, une analyse chimique, et, au deuxième examen, une préparation micrographique.

Le même décret décide une quatrième année d'études et indique la nature des épreuves qu'auront à subir les pharmaciens de première classe pour obtenir le diplôme supérieur, à l'aide duquel ils pourront être nommés, concurremment avec ceux qui sont docteurs ès-sciences physiques ou naturelles, aux emplois de professeurs ou agrégés des sciences pharmaceutiques dans les Ecoles supérieures et les Facultés mixtes.

L'arrêté ministériel du 31 juillet 1878 réglemente l'examen de la quatrième année d'études, divisé en épreuves écrites, en épreuves pratiques et en épreuves orales.

L'aspirant au diplôme supérieur doit, en outre, soutenir une thèse sur un sujet de son choix et présentant des faits nouveaux, issus de recherches personnelles.

ETAT DE L'ENSEIGNEMENT EN 1882 : (48)

Le nombre croissant d'élèves est très prometteur et les professeurs sont aussi dévoués que qualifiés et performants. Cependant, le corps enseignant présente quelques lacunes :

- Au niveau des agrégés : le règlement des écoles supérieures de pharmacie porte que le nombre des agrégés est égal à celui des professeurs titulaires. L'Ecole de Nancy vit encore sous le régime de Strasbourg où, pour 3 professeurs titulaires et 2 adjoints, il n'y avait que 3 agrégés. Sur les 5 titulaires présents à Nancy en 1882, il n'y a que 2 agrégés. Un concours pour un troisième agrégé est prévu en 1884, mais on est encore loin des 5 agrégés nécessaires.
- Au niveau des préparateurs : chaque professeur titulaire devrait avoir son préparateur, chargé de préparer le cours magistral et le cours complémentaire. En 1882-1883, ils sont au nombre de 3 (M. Grandsire pour les cours de chimie, M. Morel pour les cours de pharmacie chimique et de pharmacie galénique et M. Simonin pour à la fois les cours d'histoire naturelle, de physique et de toxicologie). Le professeur de matière médicale, n'ayant pas de préparateur, doit recourir aux services d'un volontaire.
- Au niveau des garçons de laboratoire : ils ne sont que 2 et il est regrettable que chaque professeur titulaire n'ait pas à sa libre disposition un garçon de laboratoire.

Malgré cette pénurie de personnel, il faut souligner le bon fonctionnement du service de travaux pratiques de chimie, de pharmacie et d'histoire naturelle. Chacun des 3 chefs de travaux pratiques accomplit sa tâche avec mérite.

L'enseignement pour l'année scolaire 1882-1883 est assuré par :

Jacquemin : Directeur, Professeur de chimie

Oberlin : Directeur honoraire

Godfrin : Chargé du cours de matière médicale et de minéralogie

Schlagdenhauffen : Professeur de physique et de toxicologie

Bleicher : Professeur d'histoire naturelle médicale

Haller : Agrégé, Chargé du cours de pharmacie

Delcominète : Chargé du cours de pharmacie galénique

Held : Agrégé

LES PREMIERES THESES A L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY

LES PREMIERES THESES A L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY

(53)

A l'époque de la maîtrise d'apothicaire, les aspirants effectuaient pour leur examen pratique, appelé chef-d'œuvre, des préparations dites « *synthèses* », dont ils devaient faire imprimer le programme, afin qu'ils puissent le remettre aux maîtres en pharmacie constituant leur jury.

Les Ecoles de Pharmacie, instituées par la loi du 21 Germinal de l'an XI (11 avril 1803), maintiennent les « synthèses » pour l'obtention du diplôme de pharmacien ; l'Ecole de Montpellier, cependant, dès sa création, demande aux étudiants de soutenir une thèse imprimée qui, le plus souvent, se résume en une compilation sur un sujet déterminé. A cette date, à Paris, l'exemple n'est pas encore suivi.

La question est soulevée dans la première édition du « Guide de l'élève en pharmacie » par ces mots : « *Les thèses de Pharmacie, ordinairement écrites en latin, consistent en une copie de dix articles pris dans le Codex. Ne serait-il pas plus avantageux pour la science que les aspirants fussent autorisés à présenter, au lieu d'articles tirés du Codex, une thèse sur quelques-uns des points de la science qu'un élève aurait étudiés et développés* ».

C'est ainsi que, dès 1803, sont créées les thèses de pharmacien de 1ère et de 2e classes ; cependant la présentation des « *synthèses de pharmacie et de chimie* » continue à être exigée aux candidats à l'examen final du diplôme de pharmacien jusqu'en 1909.

LES THESES DE PHARMACIENS DE PREMIERE ET DE DEUXIEME CLASSES :

Le règlement en date du 5 février 1841 en consacre officiellement l'usage, tout en leur gardant leur caractère facultatif, les « synthèses » étant, elles, obligatoires.

Le dépôt du sujet doit se faire auprès du directeur de l'Ecole et celui-ci, après avis, pourra autoriser le candidat à travailler dans un laboratoire au frais de l'établissement et les produits obtenus seront placés dans les collections de l'Ecole.

Les thèses pour le diplôme de pharmacien de 2e classe sont soutenues devant les jurys médicaux, puis, à partir de 1855, devant les Ecoles comme pour le diplôme de 1ère classe.

LES THESES DES CONCOURS D'AGREGATION :

Par ordonnance du 27 septembre 1840, les Ecoles de Pharmacie sont intégrées dans l'université et des postes d'agrégés sont crées dans chacune d'elles. Les agrégés sont nommés sur concours pour cinq ans, ils remplacent les professeurs en cas d'empêchement et sont autorisés à ouvrir des cours complémentaires. Pour être admis à concourir, il convient de produire le diplôme de bachelier ès-sciences, ainsi que celui de pharmacien. La soutenance d'une thèse est obligatoire.

Le 20 décembre 1855, le statut des agrégés est modifié : la durée de leur fonction est portée à dix ans et le diplôme de docteur ès-sciences physiques ou naturelles est exigé pour le concours.

Le statut de l'agrégation du 16 novembre 1874 établit que « *les sujets de thèse, parmi lesquels chaque candidat choisit librement celui qui convient à ses études sont publiés par le ministre, six mois au moins avant l'ouverture du concours* ». Dans ces conditions, au vu du temps très court laissé au candidat pour la préparation et l'impression de sa thèse, il est certain que la thèse pour le concours d'agrégation ne

peut rapporter des recherches originales, mais simplement constituer une mise au point sur un sujet déterminé.

LA THESE DE « PHARMACIEN SUPERIEUR » :

Le décret du 12 juillet 1878 institue la thèse pour le Diplôme Supérieur de pharmacien de 1ère classe. Le candidat à ce diplôme doit être pharmacien de 1ère classe et licencié ès-sciences physiques ou naturelles ou, à défaut de la possession de la Licence, doit avoir accompli une quatrième année dans une Ecole supérieure de Pharmacie ou dans une Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie, ou encore doit avoir subi avec succès un examen sur les matières des Licences précitées appliquées à la pharmacie.

Après avoir obtenu ce diplôme, les impétrants peuvent concourir, au même titre que les pharmaciens ès-sciences physiques ou naturelles, aux emplois de professeurs ou d'agrégés dans les Ecoles supérieures ou dans les Facultés mixtes.

LISTE DES THESES OU DIPLOMES SUPERIEURS SOUTENUS A NANCY DE 1873 A 1882 : d'après la Collection des Thèses, Bibliothèque Universitaire, section pharmacie.

Année 1873 :

DUPREY (Hyacinthe-Victor) : Recherches toxicologiques. *Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1873,* in-4° de IV-26 pages (31 mars 1873).

Année 1876 :

MORICET (Léon) : Du copahu et de son passage dans l'urine. *Nancy, Imprimerie Nancéienne,* in-4° de VI-56 pages (4 avril 1876).

GOSSET (A.-Emile) : Démonstration expérimentale des lois de la chute des corps et étude générale de l'amylène. *Nancy, Imprimerie Nancéienne,* 1876, in-4° de VIII-54 pages (30 juin 1876).

Année 1878 :

SERRES (Achille) : Histoire résumée des quatre acides pyrotartriques prévus par la théorie et vérification de l'hypothèse de M. Kékulé sur la fixation de H2 sur les acides citraconique, itaconique, mésaconique, devant donner le même acide pyrotartrique. *Nancy, G. Crépin-Leblond,* 1878, in-4° de VI-17 pages (30 juillet 1878).

WARIN (Jules) : Etude sur l'acide mucique. *Nancy, E. Réau,* 1878, in-4° de 25 pages (3 août 1878).

MAILLOT (Edouard) : De l'acide sébacique et de ses dérivés. *Nancy, E. Réau,* 1878, in-4° de 47 pages (30 octobre 1878).

Année 1880 :

MAILLOT (Edouard) : diplôme supérieur : Etude comparée du pignon et du ricin de l'Inde. *Nancy, Berger-Levrault et Cie,* 1880, in-4° de VIII-108 pages, 3 planches (19 mars 1880).

GODFRIN (Julien) : diplôme supérieur : Etude histologique sur les téguments séminaux des Angiospermes. *Nancy, Berger-Levrault et Cie,* 1880, in-4° de VIII-112 pages, 5 planches (24 avril 1880).

Année 1882 :

MORELLE (Emile François joseph) : diplôme supérieur : Recherches sur la bergénite. 38 pages (8 juin 1882).

HELD (Ch.-Alfred) : diplôme supérieur : Etude de l'éther acétylcyanacétique et de quelques-uns de ses dérivés. *Nancy, Berger-Levrault et Cie,* 1882, in-4° de VI-pages (11 août 1882).

THÈSE

PRÉSENTÉE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE NANCY

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

LE VENDREDI 19 MARS 1880

POUR

L'OBTENTION DU DIPLOME SUPÉRIEUR DE PHARMACIEN DE 1re CLASSE

PAR

ÉDOUARD MAILLOT

Né à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

CHEF DES TRAVAUX PRATIQUES A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
LAURÉAT DE L'ÉCOLE

Médaille d'argent, 1875-1876. — Médaille d'argent, 1876-1877
Médaille d'or, 1877-1878
Prix du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, 1878-1879

NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1880

CONCLUSION

CONCLUSION

Le transfert de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg n'a donc pas été si simple. Plusieurs étapes se sont succédées :

- **le choix de la ville d'accueil** : Nancy, Lyon et Montpellier, chacune de ces trois villes a exprimé, arguments à l'appui, son souhait de recevoir l'héritage de Strasbourg. Après de nombreuses hésitations, Nancy est jugée digne d'accueillir les Strasbourgeois.

- **l'attribution des locaux** : l'Ecole supérieure de Pharmacie occupe initialement la place de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, dans l'aile droite du Palais de l'Académie. Elle partage alors ses locaux avec la Faculté de Médecine puis récupère tout l'emplacement à partir de 1875 lors du transfert de la Faculté de Médecine dans un nouvel édifice. Au moment de son autonomie administrative, en 1876, un bâtiment en bordure de la rue de la Ravinelle lui est édifié mais elle doit en céder une partie aux Facultés des Sciences, de Droit et des Lettres. Au XXème siècle, de nouveaux bâtiments, rue A. Lebrun, lui sont édifiés ; la Faculté de Pharmacie, aujourd'hui encore, continue de les occuper.

- **la désignation des professeurs** : il s'agit de faire collaborer les professeurs strasbourgeois transférés (Oberlin, Jacquemin, Schlagdenhauffen et Schmitt), les agrégés militaires (Fleury, Strohl et Cauvet) qui ne viendront finalement jamais enseigner à Nancy et les professeurs déjà en place dans la capitale de la Lorraine ou venant d'autres villes ou occupations (Descamps, Delcominète, Heckel et Bleicher).

- **le problème des pharmaciens militaires** : leur statut n'est pas bien défini dans le décret de transfèrement. Le ministre de la Guerre, en 1874, s'oppose à tout cumul d'activité ; il spécifie qu'ils sont soit professeurs, soit militaires.

Malgré toutes les embûches rencontrées, l'Ecole supérieure de Pharmacie réussit à prendre son essor et les premiers élèves font encore parler d'eux, de même que les premières thèses.

Les étudiants actuels de la Faculté de Pharmacie de Nancy doivent une partie de leur savoir à l'héritage des grands maîtres strasbourgeois.

En 1919, une nouvelle Ecole supérieure de Pharmacie est créée à Strasbourg. Malheureusement, aucun des professeurs strasbourgeois transférés à Nancy en 1872 n'ira y enseigner, la majorité d'entre eux étant décédée.

Le 14 mai 1920, par décret (Art. 1), les Ecole supérieures de Pharmacie dont le siège est à Paris, Montpellier, Nancy et Strasbourg prennent le nom de Facultés de Pharmacie.

ANNEXE 1

COMPARAISON DES DIPLOMES DELIVRES A NANCY, PARIS ET MONTPELLIER

ANNEXE 1

COMPARAISON DES DIPLOMES DELIVRES A NANCY, PARIS ET MONTPELLIER

- **ECOLE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE PARIS**

Année scolaire commençant	Pharmaciens de 1ére classe	Pharmaciens de 2ème classe	TOTAL
1872	91	50	141
1873	106	68	174
1874	96	89	185
1875	92	66	158
1876	60	45	105
1877	76	56	132
1878	94	33	127
1879	90	38	128
1880	73	43	116
1881	52	26	78
1882	48	36	84
TOTAL	878	550	1428
Moyenne annuelle	80	50	130

(D'après Le Centenaire de l'Ecole supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, Paris, A. JOANIN, 1904, 403p.)

- **ECOLE SUPERIEURE DE PARMACIE DE NANCY**

Année scolaire commençant	Pharmaciens de 1ére classe	Pharmaciens de 2ème classe	TOTAL
1872	6	1	7
1873	3	10	13
1874	4	11	15
1875	4	10	14
1876	10	11	21
1877	14	4	18
1878	5	7	12
1879	13	5	18
1880	18	9	27
1881	22	6	28
1882	20	4	24
TOTAL	119	78	197
Moyenne annuelle	11	7	18

(D'après le registre des diplômes délivrés du secrétariat de la Faculté de Pharmacie de Nancy)

- **ECOLE SUPERIEURE DE PARMACIE DE MONTPELLIER**

Alors que pour Nancy et Paris les nombres de diplômes délivrés sont clairement exprimés, pour Montpellier, nous ne disposons que de moyennes décennales.

PERIODE	MOYENNE DECENNALE
1803-1810	16.0
1811-1820	7.8
1821-1830	12.1
1831-1840	26.1
1841-1850	33.1
1851-1860	18.0
1861-1870	15.7
1871-1880	31.6
1881-1890	26.2
1891-1900	46.8
1901-1910	40.9
1911-1920	34.6
1921-1930	39.3
1931-1940	48.6
1941-1950	72.6
1951-1960	78.7

TOTAL des diplômes délivrés sur la période 1803-1960 : 6508 diplômes dont 4617 garçons et 1891 filles (aucune avant 1895).

(D'après La Pharmacie à Montpellier de ses origines à nos jours, L. DULIEU, Presses Universelles, 1973, 343p.)

- De 1871 à 1880, la moyenne est de 31.6 diplômes délivrés.
- De 1881 à 1890, elle est de 26.2.

$\Rightarrow$ soit pour la période 1872-1882 une moyenne de

(9x31.6 + 2x26.2) /11 = **30.6 diplômes par an.**

Dans son rapport sur la situation des Etablissements d'enseignement supérieur de Montpellier, Massol, le directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie, indique la proportion des classes, soit ici en moyenne 19 diplômes de 1ère classe et 11.6 de 2ième classe pour la période 1872-1882.

- **COMPARAISON DES MOYENNES ANNUELLES**

VILLE	**PARIS**	**NANCY**	**MONTPELLIER**
Nombre de diplômes délivrés par an	**130**	**18**	**31**

Ces moyennes sont en relation directe avec la population des villes en question, il est normal de voir à Paris un plus grand nombre d'étudiants et donc de diplômes délivrés.

Rq : il faut attendre 1882 pour que les premières femmes soient diplômées de l'Ecole supérieure de Paris, 1895 pour Montpellier et 1909 pour Nancy.

ANNEXE 2

GENEALOGIE DE G. E. STROHL

PHARMACIEN MILITAIRE, AGREGE

ANNEXE 2

GENEALOGIE DE G. E. STROHL, PHARMACIEN MILITAIRE, AGREGE

En 1872, à la suite du transfert, les enseignements à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy sont assurés par les professeurs venus de Strasbourg ou d'autres villes, ceux déjà en place à Nancy et les agrégés.

Dans le chapitre consacré au problème des agrégés militaires, il est question de Georges - Emile Strohl. Certains auront peut-être remarqué la similitude de mon nom de famille avec celui de cet agrégé en exercice à Strasbourg en 1870, devant être affecté à l'hôpital militaire de Nancy.

Curieuse d'en savoir d'avantage, j'ai étudié avec minutie l'arbre généalogique de la famille Strohl. Nous y figurons tous deux, et avons pour ancêtre commun Barthel Strohl, né vers 1600 et mort vers 1652, dans le Bas-Rhin.

L'extrait de l'arbre généalogique de la famille Strohl a été réalisé d'après les documents et recherches de M. Auguste Henri GREINER en 1936.

EXTRAIT DES BRANCHES CONCERNEES DE L'ARBRE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE STROHL

Strohl Barthel
(vers 1600-1652)
Bas-Rhin, Haguenau
Meunier

Archives de Haguenau
Strohl Jacob
(1626- ?)
Haguenau, Bas-Rhin
Tanneur

Strohl Hans Jacob
(1665-1736)
Brumath, Bas-Rhin
Cordonnier

Strohl Jean Henri
(1713-1780)
Brumath, Bas-Rhin
Meunier d'huile

Strohl Henri
(1752- ?)
Brumath, Bas-Rhin
Fabricant d'huile

Strohl Jacques
(1779-1831)
Brumath, Bas-Rhin
Fabricant d'huile

Archives de Pfaffenhoffen et de Haguenau
Strohl Jean Philippe
(1630- ?)
Meunier?

Strohl Jean Georges
(1669-1734)
Pfaffenhoffen, Bas-Rhin
Mégissier

Strohl Jean Georges
(1702- ?)

Strohl Jean Daniel
(1726- ?)

Strohl Jean Daniel
(1751-1814)
Bouxwiller, Bas-Rhin
Commerçant

Strohl Jacques
(1813-1879)

Strohl Charles
(1862-1929)

Strohl Jacques
(1884-1956)
Brumath, Bas-Rhin
Hôtelier

Strohl Jacques, mon grand-père
(1921)
Brumath, Bas-Rhin
Secrétaire général

Strohl Jean Claude, mon père
(1942)
Nancy, Meurthe-et-Moselle
Secrétaire général

Strohl Stéphanie Alexandra, moi-même
(1977)
Epinal, Vosges

Strohl Jean (Georges)
(1796-1867)

Strohl Georges Emile
(1827-1882)
Bouxwiller, Bas-Rhin
Pharmacien militaire, agrégé

Strohl Emile
(1864-1900)
Lieutenant de vaisseau

Strohl Emile Jules
(1892-1978)
Lorient, Morbihan
Docteur en Médecine

Strohl Annick
(1920)

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

1. Anonyme, Charles-Ernest SCHMITT (1841-1905), Journal des sciences médicales de Lille, 1905, 28ème année, n°22, 485-496.

2. Anonyme, Le professeur Oberlin. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1909, n°2, 27-28.

3. Anonyme, Le professeur Schlagdenhauffen. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1911, n°4, 31-33.

4. Anonyme, C. Brunotte. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1911, n°4, 44-47.

5. Anonyme, J. Godfrin, C. Duon, Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1914, n°7, 54-55 ; 61-62.

6. Anonyme, Paul Maréchal. Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy, 1924-1925, n°12, 31-32.

7. Anonyme, Emile Reeb. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1927-1928, n°15, 51-52.

8. Anonyme, L'Université de Nancy, 1572-1934, édition du Pays lorrain, Nancy, 1934, 37-38.

9. BACHOFFNER P. Louis Frédéric Gustave Pfersdorff. Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne, 1995, n°26, 2988.

10. BALLAND A. Les pharmaciens militaires français. Librairie militaire Fournier, Paris, 1913, 212 et 382.

11. BARILLE A. Le professeur G. Fleury. Bulletin des Sciences pharmacologiques, 1910, 17, 671-674.

12. BONNEMAIN H., DILLEMANN G. et BOUCHERLE A. La pharmacie française, Tech. et Doc., Paris, 1994.

13. BRUNTZ L. A propos de la suppression des Facultés de Pharmacie. Rapport de 1850 sur l'autonomie des Facultés de Pharmacie. Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy, 1925-1926, n°13, 30-40.

14. CHALNOT P. Jean-François Rameaux. Annales médicales de Nancy, 1874-1974. Numéro spécial du centenaire, 1974, 96.

15. CHALNOT P. Léon Coze. Annales médicales de Nancy, 1874-1974. Numéro spécial du centenaire, 1974, 173-174.

16. Décret du 1er octobre 1872. Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique. 1872, 15, 674.

17. Décret du 11 janvier 1876. Bulletin des lois de la République française. 1876, XIIème série, 12, 70.

18. DILLEMANN G. La Gazette. Revue d'histoire de la pharmacie, 1990, n°285, 163.

19. DOREZ J. Discours au banquet du 5 mai 1932. Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy, 1931-1932, n°19, 19-25.

20. DOREZ J., GODFRIN J. Nécrologie, J.E. Delcominète. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1908, n°1, 31-33.

21. Fleury G.-C. Fiche des services, Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), Vincennes, 30 novembre 1889.

22. GODFRIN J. Les agrandissements de l'Ecole de Pharmacie. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1911, n°4, 9-15.

23. GORIS A. Notice biographique de A. Descamps. Centenaire de l'Internat en pharmacie des Hospices et Hôpitaux civils de Paris, Imprimerie de la Cour d'Appel, Paris, 1920, 343.

24. GREFFE J.L. Le renouveau de l'Université de Nancy et la création des Grandes Ecoles à la fin du XIXème siècle. Le Pays lorrain, 1999, 96ème année, 80, 107-116.

25. GRELOT P. Nécrologie, Emile Feltz. Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy, 1922-1923, n°10, 17-18.

26. GRIGNON G. (sous la direction de), Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Sciences et techniques. Editions Serpenoise-Presses universitaires, Metz et Nancy, 1993, 189-209.

27. GRIGNON G. Le transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy en 1872, La lettre du musée, Association des amis du Musée de la Faculté de Médecine de Nancy, 1998, n°5, 3-4 et 1998-1999, n°6, 2-4.

28. KARCHER F.C. Les derniers jours de l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg. Discours au banquet du 11 juin 1911. Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, 1912, n°5, 13-18.

29. KLOBB T. Le professeur Jacquemin. Bulletin des Sciences pharmacologiques, 1910, 17, 39-41.

30. LABRUDE P. Albin Haller, pharmacien et chimiste. Revue d'histoire de la pharmacie, 1982, n°254, 207-209.

31. LABRUDE P. La Faculté de Pharmacie de Nancy, L'évolution de l'enseignement pharmaceutique en Lorraine. Le Pays lorrain, 1995, 92ème année, 76, 281-288.

32. LABRUDE P. Le professeur Heckel : son séjour à Nancy (1873-1876), sa longue collaboration avec le professeur Schlagdenhauffen. L'Outre-Forêt (Bulletin du Cercle d'histoire et d'archéologie de l'Alsace du Nord), 1996, n°94, 39-44.

33. LABRUDE P. Les professeurs strasbourgeois dans la galerie des portraits de la Faculté de Pharmacie de Nancy. Revue d'histoire de la pharmacie, 1996, n°308, 39-52.

34. LABRUDE P. Les souvenirs du professeur G.M. Bleicher à la Faculté de Pharmacie et en ville de Nancy. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Colmar 1996-1997, 115-128.

35. LABRUDE P. Philippe Cauvet (1827-1890) pharmacien militaire, professeur à Strasbourg, Nancy et Lyon. Dialogues transvosgiens, 1997, n°12, 52-58.

36. LABRUDE P. Le transfèrement à Nancy de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg (1er octobre 1872), Histoire des sciences médicales, 2000, 34, n°2, 163-170.

37. LALLEMAND P., NOËL M. Pont-à-Mousson. Lescuyer, Lyon, 1968, 53-55.

38. LAMBERT des CILLEULS F. L'Ecole autonome de Pharmacie de Strasbourg. Poncelet et Albertus, Nancy, 1912, 1-7.

39. LAMBERT des CILLEULS F. L'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg. Sidot, Nancy, 1903, annexes : 123-170 (notices biographiques sur les professeurs).

40. LECLERC Ch.L. Biographie des grands Lorrains, SMEI, Metz (Archives municipales de Nancy).

41. Meurthe-et-Moselle, Dictionnaire biographique illustré, Flammarion, Wagner éd., Paris, 1910 (Archives municipales de Nancy).

42. Nécrologie, A. Held. Bulletin des Sciences pharmacologiques, 1903, 8, 277-279.

43. Nécrologie, L. Beckerich. Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy, 1921-1922, n°9, 19-20.

44. PERARNAU M.H. L'étudiant en pharmacie aux XVII°, XVIII°, XIX° siècles à Nancy. Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Nancy, 1984, 124-142.

45. Pharmaciens diplômés à la Faculté de Pharmacie de Nancy de 1872 à 1967. 1969, Imprimerie nancéienne, Nancy, non paginé.

46. POLES P. Le transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy en 1872. Thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1997, 127-128.

47. REMMEL F.X. Les étudiants d'Alsace-Lorraine venus suivre leurs études de pharmacie à Nancy (1873-1914). Thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie Nancy, 1995, 153 p.

48. Rentrées solennelles des Facultés (et de l'Ecole supérieure de Pharmacie), 1877-1878-1880-1882. Berger-Levrault, Nancy, 1877-1878-1880-1882.

49. RONSIN A. Notice sur N. Blondlot. Les Vosgiens célèbres, Dictionnaire biographique illustré, éd. G. Louis, Vagney, 1990, 49.

50. SEYOT P. La Faculté de Pharmacie de Nancy. Le Pays lorrain, 1934, 26ème année, 113-122.

51. Strohl G.-E. Fiche des services, Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), Vincennes, n° d'enregistrement 6239, 6 juillet 1891.

52. TAVENEAUX R. (sous la direction de), Histoire de Nancy. Privat éd., Toulouse, 2ème édition, 1987.

53. VIEL C., DILLEMANN G. Les thèses en pharmacie : de la synthèse à la thèse, Actualités pharmaceutiques, 1996, n°339, 56-58.

54. VIEL C., DILLEMANN G. Les doctorats en pharmacie, Actualités pharmaceutiques, 1996, n°340, 64-66.

FACULTE DE PHARMACIE UNIVERSITE HENRI POINCARE - NANCY I

DEMANDE D'IMPRIMATUR

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

présenté par **Stéphanie-Alexandra STROHL**

Sujet :

Les dix premières années de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy (1872-1882)

Jury :

Président : M. P. LABRUDE, Professeur

Juges : M. J.-A. MARTIN, Professeur
M. R. DUCHENNE, Docteur en Pharmacie
M. J.-P. DIDELOT, Professeur certifié

Vu,

Nancy, le 6 mars 2001

Le Président de thèse,

M. Pierre. LABRUDE

Vu et approuvé,

Nancy, le 9 mars 2001

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie
de l'Université Henri Poincaré - Nancy I,

Chantal FINANCE

Vu,

Nancy, le 21 mars 2001
n° 1008

Le Président de l'Université Henri Poincaré - Nancy I

UNIVERSITÉ HENRI POINCARÉ, NANCY I
LE PRÉSIDENT

Claude BURLET

Impression réalisée
par le Service de Reprographie
de la Faculté de Pharmacie de Nancy

N° d'identification : 22

LES DIX PREMIERES ANNES DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHARMACIE DE NANCY (1872-1882)

Thèse soutenue le 26 avril 2001

Par Stéphanie-Alexandra STROHL

RESUME :

Avant la guerre de 1870 déclarée par la France à la Prusse, l'enseignement de la pharmacie à Nancy était assuré par l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. Les diplômes conférés étaient des diplômes de pharmacien de 2ème classe et n'autorisaient à exercer que dans le département dans lequel l'étudiant avait été examiné. En revanche, à Strasbourg, on trouvait une des trois Ecoles supérieures de Pharmacie (avec Paris et Montpellier) délivrant des diplômes de pharmacien de 1ère classe permettant d'exercer sur tout le territoire français. Après la défaite de la France face à l'Empire allemand, Strasbourg n'étant plus française, il devient indispensable de transférer l'Ecole dans une autre ville. Nancy est choisie comme ville d'accueil après bien des discussions. De là naît le décret de transfèrement en date du 1er octobre 1872. Faute de moyens, les locaux et l'administration de l'Ecole sont tout d'abord communs à la Faculté de Médecine, elle aussi transférée de Strasbourg à Nancy. L'Ecole supérieure de Pharmacie prend son indépendance en 1876. Peu à peu l'Ecole s'organise, les locaux sont agrandis, déplacés, les professeurs se succèdent et les pharmaciens militaires agrégés rencontrent quelques soucis. Les premiers élèves auront des carrières célèbres et les premières thèses voient le jour.

MOTS CLES :

ECOLE SUPERIEURE PHARMACIE NANCY 1872-1882

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature	
M. P. LABRUDE	PHYSIOLOGIE	Expérimentale	☐
		Bibliographique	☒
		Thème	☐

Thèmes
1 – Sciences fondamentales
2 – Hygiène/Environnement
3 – Médicament
4 – Alimentation – Nutrition
5 - Biologie
6 – Pratique professionnelle